

Byrouh le 20/21 39

COLLECTION MÉDITERRANÉE

PAUL DU VÉOU

**Chrétiens
en Péril
AU MOUSSADAGH!**

(Enquête au sandjak d'Alexandrette)

8^e MILLE

Editions Baudinière

**CHRÉTIENS
EN PÉRIL
AU MOUSSADAGH!**

DU MEME AUTEUR

La Passion de la Cilicie, 1919-1922, préface du général Brémond, (édition intégrale), Paris, Geuthner, collection « *La France et le Christianisme en Orient* », in-4°, 12° édit.

Le Désastre d'Alexandrette, 1934-1938, préface de Jérôme et Jean Tharaud, Paris, Baudinière, collection « *Méditerranée* », in-12, 11° édit.

Mémoires de Barthélemy sur la Révolution suédoise de 1772, publiés avec une introduction et des notes, Paris, Picard, in-8°.

POUR PARAÎTRE PROCHAINEMENT :

Djezireh, Fille de France.

(Ce volume a été déposé à la Bibliothèque nationale en 1939.)

PAUL DU VÉOU

**CHRÉTIENS
EN PÉRIL
AU MOUSSADAGH!**

(Enquête au sanjak d'Alexandrette)



EDITIONS BAUDINIÈRE
27 bis, rue du Moulin-Vert — PARIS-14'

Il a été tiré de cet ouvrage :

CINQ EXEMPLAIRES SUR JAPON IMPÉRIAL
NUMÉROTÉS DE 1 A 5; DIX EXEMPLAIRES
SUR HOLLANDE VAN GELDER ZONEN
NUMÉROTÉS DE 6 A 15; VINGT-CINQ
EXEMPLAIRES SUR VÉLIN TEINTÉ DES
PAPETERIES LAFUMA, NUMÉROTÉS DE
16 A 40.

En outre, il a été tiré de cet ouvrage :

ONZE EXEMPLAIRES HORS COMMERCE.

La location de ce livre et sa reproduction, même partielle, en quelque langue que ce soit, sont interdites jusqu'au 1^{er} juin 1940, sauf accord spécial avec Paul du Véou.

Copyright by Paul du Véou, 1^{er} juin 1939.

Les infractions seront poursuivies.

Tout droit de reproduction, de traduction et toutes adaptations, y compris la cinématographie muette ou parlante, le théâtre, le disque et la T. S. F., réservés pour tous pays, même l'U. R. S. S., pour le texte et l'illustration.

A L'AMI INCONNU
QUI, SUR LE MOUSSADAGH,
JETA DANS MA VOITURE
DES ROSES
NOUEES D'UN RUBAN TRICOLORE

Ce livre
est le second de la Collection
« MÉDITERRANÉE »

Son texte
est le compte rendu

par

PAUL DU VEOU

*Second Vice-Président de la Section des Etats
de Syrie et du Liban
du Comité de la Méditerranée*

*d'un voyage qu'il a accompli
dans le Sandjak d'Alexandrette
du 14 au 17 avril 1939
avec ses collègues*

*le Sénateur Gustave GAUTHEROT
et Charles CHALHOUB.*

AU LECTEUR

A peine ce petit ouvrage était-il achevé, M. Ismet Inonu annonçait la conclusion imminente de l'accord qui livrera le Sandjak aux Turcs.

Les clauses en sont encore inconnues. D'accord relatif au Sandjak, serait seul loyal celui qui dirait que la France assure à l'Empire la conservation de toutes ses provinces, que qui se frotte à en revendiquer quelque une s'y pique, même s'il est Turc. Celui-là, seul, serait la conclusion logique des déclarations de M. Daladier : « Pas un arpent de territoire, pas un seul de nos droits ».

Si un ministre cédaient aujourd'hui à l'Italie, contre du papier, un hectare de terre tunisienne, s'il donnait le Tonkin à la Chine ou au Japon pour du papier, la France renverserait ce ministre et prendrait les armes.

Et, cependant, la France subit passivement la perte d'une province à sa frontière turque. C'est l'effet de la propagande. Elle enfante ces contraires : tandis que la France donne dix mille de ses meilleurs enfants, et vingt-trois milliards pour la Syrie, la propa-

gande la persuade qu'elle est en Syrie sans droits et sans intérêts. « La Syrie n'est pas l'Empire, l'amitié turque vaut tous les Sandjaks » : voilà le grand mot.

La Syrie n'est pas l'Empire. C'est alors qu'elle n'est pas à nous, et nous ne pouvons vendre ce qui ne nous appartient pas. Ou bien la Syrie appartient à l'Empire, comme elle le souhaite et comme nous le prétendons, et les déclarations de M. Daladier doivent la protéger.

Mais déjà le slogan mensonger : *La Syrie n'est pas l'Empire*, nous a coûté sans nul profit la Cilicie : coton et céréales; le Sindjar : 25 milliards de francs de pétrole; il nous coûte Alexandrette; il nous coûtera la Syrie et le Liban.

C'est pour que le désastre d'Alexandrette ne soit pas demain le désastre de l'Empire que le *Comité de la Méditerranée* continue le combat. C'est pour intégrer enfin quelque peu la Syrie avec le Liban dans l'affection de la France, à laquelle ils ont autant droit que toute autre de nos provinces, c'est pour apprendre aux Français comme on les mène à l'ombre des discours héroïques, que je publie quand même ce récit tardif.

Car, maintenant, il faut sauver Alep...

Et enfin, je supplie que le lecteur m'ex-
cuse de ne livrer à la curiosité des Turcs au-
cune photographie qui reproduise les traits
d'un ami.

CHRETIENS
EN PERIL
AU
MOUSSADAGH!

On me disait : « Il est une province française qui glisse de l'Empire, où des gendarmes étrangers imposent déjà leur loi, méfiante, jalouse et perverse... »

Quelle étrange histoire!

On me disait : « C'est le sandjak d'Alexandrette que nos pères appelaient la province d'Antioche. Le mot « chrétien » y fut prononcé pour la première fois, Pierre y révéla l'Évangile. Les Arméniens y prirent nos pères par la main pour leur faire franchir les portes de l'Orient, pour les guider vers le sépulcre de Jésus : l'Arménie est la marraine de la France en Asie.

« Antioche s'offrit à la France quand la France n'était encore qu'un verger que les petits-fils d'Hugues Capet semaient de lis; la Flandre, la Normandie, l'Anjou, la Bretagne, le Languedoc, la Provence, le Dauphiné, la Savoie, la Bourgogne, la Lorraine, l'Alsace, la Champagne sont français de moins longue date. Les Arabes l'arrachèrent un jour à notre chair. Nous savons d'autres provinces que des défaites

arrachèrent aussi pour un temps à la France : pas plus qu'elles, Antioche ne désespéra.

« Nos missionnaires y perpétuaient la France, et, « pource que le domaine de la fille aînée doit contenir la part mystique de l'hoirie de sa mère », nos rois ne cessèrent de combattre, de mourir, de débattre pour rassembler les grands lieux de de l'Eglise, pour rameuter à la terre de Marie la terre du Christ et la terre de Saint-Pierre. Les capétiens en prirent les titres. Ils contraignirent les sultans à leur reconnaître ce premier mandat que l'Europe nomma les Capitulations, qu'elle nous confirma à San-Remo au lendemain d'une victoire qui devait faire français l'univers : l'Empire est vieux de huit cents ans.

« Et enfin, comme pour les provinces qui nous furent un temps arrachées, la libération est venue pour Antioche. La France vainquit l'alliance des Turcs et des Allemands au prix de 1.500.000 de ses fils, mata de surcroit la sédition kémaliste au prix de 5.000 autres de ses enfants. Antioche retrouva sa mère patrie. Elle reçut nos soldats comme les reçut Strasbourg.

Vingt ans après, sans que la France eut, que nous le sachions, été vaincue par conquête, des soldats, des gendarmes étrangers se mêlent à nos soldats dans la province d'Antioche; nos soldats, accessoires passifs et dédaignés, les regardent en silence imposer leur loi; deux cent mille êtres humains : Turcs croyants en Dieu et qui refusent d'incliner leur foi devant l'impunité kémaliste, Arabes fidèles à leur secte alaouite, Chrétiens fidèles à l'Évangile sont tourmentés dans leurs villages par les garnisons kémalistes; ils voient nos soldats muets; ils sont en France et ils ont peur. »

Quelle histoire à ne pas croire!

Je vais la raconter.

LE DROIT

Les Turcs et les Allemands étaient parvenus en 1915 jusqu'au canal de Suez par la Syrie. Ils menaçaient nos communications vers Madagascar, les Indes, l'Indochine. Pour ne pas perdre la guerre, fidèles à la maxime de Bonaparte que l'on ne défend l'Afrique que si l'on tient Alexandrette, nous refoulâmes Turcs et Allemands en Anatolie.

C'est ainsi que nous libérâmes la Syrie des Turcs.

Les Turcs y avaient organisé une famine qui complétait leurs massacres, et devait les libérer à jamais de leurs sujets chrétiens. Nos soldats, entrant à Beyrouth, à Damas, écartaient doucement des corps nus, raidis par la faim. Ils organisèrent les secours. La Syrie revint à la vie. Bientôt l'Europe entière nous reconnut sur elle ce mandat que j'ai dit qui n'est que la suite de ce premier mandat que, sous le nom de Capitulations, nos rois avaient arraché des sultans. Et, certes, les acclamations qui nous saluèrent de

l'Oronte au Taurus, valaient celles qui fêtèrent la France revenue en Alsace.

Nous avons accepté ce mandat. Le plus noble passé nous eût interdit de le décliner et, en même temps — car toujours une bonne action est une action profitable — la garde que nos troupes allaient monter en Syrie affermirait la paix.

J'ai montré ailleurs (1) tous les chefs de guerre unanimes : l'Afrique du nord et la Méditerranée se commandent à Alexandrette. Nous avons occupé Antioche et Alexandrette. Nous avons poussé notre occupation jusqu'à la Cilicie, jusqu'au Taurus, jusqu'à ces montagnes qui sont la frontière inexpugnable du monde arabe. Nous avons, du même coup, rendu à l'espérance un peuple cultivateur, les Arméniens, éternels crucifiés. Poincaré, Leygues gouvernaient; ils savaient les choses de France, et tout allait bien. Ils disparurent et tout croula. La France obéit à des consignes occultes, soutint Moustapha Kémal dans sa révolte contre la France. Kémal, qu'on appela plus tard Ataturk, brûla vifs nos blessés, cru-

(1) Paul du Vêou : *Le Désastre d'Alexandrette*, Paris, Baudinière, 1939.

cifia nos prêtres. Briand abandonna à elle-même la division Dufieux qui, sans ses avions, sans ses tanks, sans ses barbelés, sans ses postes de T. S. F. qu'on retenait à Beyrouth, avait raison du rebelle que Moscou, Berlin, Rome, et même Paris ravitaillaient. Dufieux fit régner tout un an la paix française. Alors, quand nous pouvions faire jouir nos protégés du sacrifice de nos morts, en jouir nous-mêmes, Briand donna aux Turcs, sans raison et sans contre-partie, ces montagnes et cette plaine que la division abandonnée nous avait gardées malgré nous.

Cependant la commission des Affaires extérieures du Sénat obtint que nous arrêterions notre repli bienveillant à Alexandrette. Nous y étions rejetés sous le feu des canons turcs, mais qui connaît l'Orient s'alarme peu des canons turcs.

A Alexandrette, nous couvrons encore les céréales de la Djezireh, grenier de l'Asie, Alep, la plus belle ville de notre Empire, et aussi le pétrole, qui doit alimenter notre flotte et sans lequel — à moins que nous ne le leur donnions — les Allemands ne pourront engager le combat.

Nous tenions ces chemins de fer de Cilicie et de Syrie qui ne cessent de susciter les convoitises éternelles de l'Allemagne et qui lui permettraient de reprendre le *Drang nach Osten*, de projeter une armée turco-allemande sur le monde arabe, de se ruer en seconde étape jusqu'au canal de Suez, jusqu'à la Tunisie à travers la Libye. Nulle guerre ne se peut entreprendre au Levant si on ne possède ces voies ferrées. Toute guerre y sera gagnée par qui les contrôlera.

Ainsi à Alexandrette, nous tenions la paix.

Le Front populaire vint au pouvoir. Ne prenons personne à partie, ne disons pas encore les raisons pour lesquelles, quand la vie coulait paisible à Antioche, à Alexandrette, la France demanda à la S. D. N. d'établir pour cette province française un statut et une loi turcs. La S. D. N. élaborera ce statut et cette loi. Nous les agréâmes. Leur ratification par le Conseil et par l'Assemblée de la S. D. N. les a rendus définitifs, à la demande même de la France et de la Turquie.

Le Statut fait du sandjak d'Alexandrette une entité propre dans la Syrie. La

Loi fondamentale lui donne un régime intérieur distinct de celui du reste de la nation : le pouvoir législatif est exercé par une assemblée légiférante, corps unique de quarante membres élus par un scrutin à deux degrés, suivant le système communautaire. Le président du Sandjak exerce le pouvoir exécutif, assisté par un conseil responsable devant l'Assemblée; ce conseil est composé d'un chef et de quatre membres.

Le Statut stipule que « les limites du Sandjak sont les limites actuelles, telles qu'elles sont définies dans l'annexe au Rapport du Comité. ». Il le maintient expressément dans la souveraineté de l'Etat de Syrie. Il laisse à la Syrie la gestion des affaires extérieures, et à la S. D. N. le contrôle, exercé par un haut commissaire, de *nationalité française*.

Le Statut nous oblige, en conséquence, à conserver au Sandjak tous les signes et les privilèges de la souveraineté syrienne: emblème national, représentation extérieure, monnaie, Postes et Télégraphes, Union douanière : « *Le régime douanier est le même pour le Sandjak et la Syrie, qui forment un territoire douanier uni-*

que, à l'intérieur duquel les marchandises circulent librement. »

Le Statut interdit « l'entretien et le rassemblement des forces armées terrestres, navales et aériennes, ainsi que l'introduction de telles forces, pour quelque motif que ce soit, même aux fins de transit. » Il n'autorise la présence d'effectifs de police dans le Sandjak que jusqu'à concurrence de mille cinq cents hommes. Ces dispositions ne doivent entrer en vigueur qu'après la ratification du traité franco-syrien par les Chambres françaises et l'entrée de la Syrie dans la S. D. N., c'est-à-dire à l'expiration de notre Mandat sur l'ensemble de la Syrie. Il ne demeure permis qu'à la France, jusqu'à cette date, d'assurer le maintien de l'ordre et elle l'assure avec les moyens qui lui conviennent.

Les commissions des Affaires étrangères des deux Chambres n'ayant pas ratifié le traité franco-syrien, le mandat continue.



C'est là le droit. Le traité franco-turc du 4 juillet 1938 l'a confirmé. Contre

le droit, nous avons déclaré le Statut et la Loi fondamentale en vigueur le 29 novembre 1937. Ce Statut et cette Loi fondamentale sont des actes internationaux que la France et la Turquie ont soussignés, qu'elles ont fait enregistrer par les Nations. Ils codifient nos devoirs sur une province de la Syrie, sur une part émouvante du patrimoine de notre passé, du patrimoine aussi de notre pupille, que notre vieux droit public nous commande de gérer en bon père de famille. Au reste, la Turquie a confirmé, le 4 juillet 1938 que, pour elle, « la question du Sandjak n'est pas une question territoriale. »

L'INEXPLICABLE

Nous procédions à l'élection de l'Assemblée législative. La S. D. N. envoya une commission de trente membres, étrangers à la France et à la Turquie, pour constater la sincérité des votes. Or, après avoir sollicité et obtenu cette consultation, Ataturk s'était rendu compte de ce que les Turcs de langue — 85.274 sur 219.079 habitants — ne formaient qu'une minorité dans le Sandjak et, au sein de ceux-ci, les Turcs turcophiles une minorité moindre encore. Il mit à profit le temps que demandait l'élaboration du règlement de la consultation pour nous suggérer que, quels que pussent être les votes, et si même ils faisaient apparaître l'état minoritaire des Turcs dans le Sandjak, la France attribuerait à ces Turcs minoritaires 22 députés sur 40 : la majorité. M. de Tesson s'y engagea.

M. Garreau, délégué français dans le Sandjak, s'opposa « aux manifestations des tendances extrêmes avec une impartialité qui devait donner les meilleures chances d'aborder la période électorale dans

l'atmosphère de calme et de sécurité publique indispensable » (1). Il savait, aussi bien qu'Ataturk, ne pouvoir proclamer l'élection de ces 22 Turcs que par la fraude; il ne concevait sa mission que dans l'honnêteté, il fut relevé. Le commandant Collet, pourvu pour la circonstance des insignes provisoires de lieutenant-colonel, puis de colonel, lui succéda.

Le règlement électoral prévoyait un recensement par communautés, avant le vote. Ce recensement prouva que les Kémalistes ne pouvaient, en effet, espérer réunir plus de 35 0/0 des voix : les Arabes, tant sunnites qu'alaouites, les Kurdes et les Tcherkesses restaient aussi irréductibles que les Chrétiens. Nous annulâmes une fois les opérations; à la seconde fois, les commissaires de la S. D. N. purent enregistrer dans leur rapport les faits dont le colonel Collet les rendit témoins; ils notèrent qu'il facilita l'entrée de 25.000 Turcs dans le Sandjak, où ils allaient devenir autant d'électeurs frauduleux; ils notèrent qu'il usa de la force des armes pour contraindre les électeurs à voter con-

(1) Ministère des Affaires étrangères : *Rapport à la Société des Nations sur la situation de la Syrie et du Liban*, Paris, Impr. Nat., 1938, p. 6.

tre la France, à s'inscrire dans la communauté turque, quand même ils n'étaient pas turcs et se refusaient à le devenir : « Inscris-toi Turc, dit-il au Tcherkesse Omar ben Salib Hedkou. » « Je ne le peux, je suis Tcherkesse. » « Fais-toi Turc quand même ». Je me ferai Turc quand tu te feras Allemand, vive la France! »

Des tirailleurs, baïonnette au canon, empoignent Omar.

Ayant constaté, à ces signes, une volonté française aussi certaine qu'inexpliquable de perdre le Sandjak, les délégués renoncèrent à poursuivre leur tâche; ils rentrèrent à Genève; le colonel Collet, affranchi de leur contrôle, proclama 22 Turcs députés élus par décret; il inaugura ce Parlement.

Depuis ce jour, chaque circonscription du Sandjak compte deux députés. L'un, appelé à siéger avec les Turcs à Antioche dans une assemblée constituée frauduleusement, s'y refuse presque toujours; l'autre, député au Parlement syrien, reste considéré par ses électeurs comme leur représentant légitime.

Ataturk baptisa le Sandjak « Hatay »,

qui veut dire pays des Hittites. Il désigna M. Taïfour Seukman comme « chef de l'Etat du Hatay ». Seukman avait dirigé, de 1920 à 1922, des rébellions contre la France. Le Conseil de guerre de la division Goubeau l'avait condamné à mort pour assassinat, après quoi Ataturk l'avait installé à Deurtyol, à la frontière du Sandjak, pour y organiser de nouveaux pillages et de nouveaux meurtres; il en avait fait le député d'Ourfa au Parlement d'Ankara. Nous lui interdisions l'accès de la Syrie; il figurait encore sur notre liste « noire » le 10 juin 1938. Sa nomination par un chef d'Etat étranger était sans force; nous le promulgâmes pourtant chef de l'Etat; nous n'installâmes pas le haut commissaire français prévu par le Statut; M. Seukman forma son ministère; trois de ses ministres sont fonctionnaires turcs venus de Turquie.

Un accord d'état-major, conclu entre le général Huntziger, qui commandait alors les troupes du Levant, et le maréchal turc Fewzi Tchakmak, apporta la garantie des Turcs à l'intégrité des frontières syriennes; il autorisa les Turcs, en

cas de troubles dans le Sandjak, à y faire pénétrer 2.500 hommes de leurs troupes pour collaborer avec les nôtres au maintien de l'ordre; il limitait nos propres effectifs au même chiffre de 2.500 hommes. Cet accord surprit chacun, car il attentait à nos droits souverains et contredisait au Statut et à ce télégramme du quai d'Orsay, en date du 11 mai 1938 : « *Il ne saurait être question d'accepter de nos voisins une offre de concours armé.* »

Les Turcs suscitèrent, sans plus attendre, les troubles qui allaient justifier leur entrée en armes dans le Sandjak. Ils occupèrent Alexandrette, le 5 juillet 1938, puis Antioche, Kirik-Khan, Beylan, Batra-Khan et Aktépé. A mesure que nos garnisons reculaient devant eux, elles leur remettaient les casernes françaises, propriété de la France.

Bientôt, le lieutenant Chabot fut insulté et assassiné par un sous-officier turc. Il semble, de documents saisis, que ce meurtre ait été prémédité. Il devait attester en Turquie et en Syrie cette vérité liminaire que tout attentat peut se perpétrer sans risque, en Orient, contre

la France. « Mais non, nous dit-on à Paris, nous avons obtenu en représailles l'évacuation d'Antioche par les Turcs, qui ne cantonnent plus qu'à Alexandrette, Beylan et Kirik-Khan, c'est-à-dire dans le nord du Sandjak, système défensif de la Syrie; seuls, nous occupons le sud. » Louons cette fermeté.

Un diplomate turc, M. Djevad Açikalim, s'est établi à Antioche. Il contrôle le colonel Collet et M. Seukman :

SEUKMAN. — *Si, du point de vue de la forme, je suis chef de l'Etat du Hatay, je ne suis, en réalité, qu'un fonctionnaire chargé d'y appliquer et exécuter les volontés du chef immortel Ataturk, et du chef national Ismet Inonu...*

Notre politique extérieure est dirigée avec une parfaite maîtrise par le ministre plénipotentiaire Djevad Atchikalim (1).

Il précipite la turquification, comme Henlein nazifiait les Sudètes. Il a remplacé, sur les bâtiments publics, le drapeau français et le drapeau syrien par le drapeau hatayen, qui est le drapeau turc,

(1) Déclarations de M. Seukman aux journaux turcs *Ankara* et *Djumhouriet*, Annexe n° IV.

substitué le code ottoman au code syrien. Une « Commission franco-turque de délimitation des frontières entre la Syrie et le Hatay » a fait déplacer, au mois de janvier 1919, les bornes administratives de 4 kilomètres, par des soldats turcs, au profit du « Hatay ». Elle incorpora au Hatay le village syrien de Goumrith, la moitié de Hamamat, fit hisser le drapeau hatayen (turc) sur le domicile même du député syrien du Kurdagh, qui exerçait son mandat au Parlement de Damas. Elle soumit ses travaux à l'homologation du gouvernement d'Ankara. Le Comité de la Méditerranée en écrivit à M. Bonnet les 16 et 24 janvier. M. Bonnet lui répondit (1) : « Simple erreur, il s'agit d'une Commission d'abornement et non d'une Commission de délimitation :

« L'article IV du Statut dispose, en effet, que les limites du Sandjak sont ses limites actuelles. Par précaution, et pour prévenir toute équivoque, les négociateurs ont estimé utile de donner, de cette ligne, une description détaillée, qui a été établie d'après la carte cadastrale de 1937. Lors

(1) 17 février 1939.

des pourparlers qui se sont engagés à Ankara au mois de décembre 1937, entre le maréchal Tchakmak et le général Huntziger, en vue de définir les conditions de l'exercice de la garantie du territoire par la France et la Turquie, cette dernière a souligné l'opportunité de ne laisser subsister aucune incertitude sur la configuration de la région admise à ce bénéfice. Il eût été inconséquent de se dérober à cette demande. Au surplus, il est clair que cette mesure ne peut, dans les circonstances actuelles, qu'être profitable à la Syrie, puisqu'elle tend à consolider les frontières de cette dernière. »

Une mission turque s'est substituée à la mission française de réorganisation de la gendarmerie; nos conseillers et nos inspecteurs ont été chassés sans préavis ni indemnités, ou bien « *chambrés* » :

NOTE D'UN HAUT FONCTIONNAIRE FRANÇAIS

« *sur la situation dans laquelle se sont trouvés les inspecteurs français du Sandjak d'Alexandrette, après la constitution de l'État du Hatay* ».

A partir du mois de septembre 1938, date de la constitution du nouveau gouvernement hatayen, le rôle des inspecteurs

français de l'ex-Sandjak d'Alexandrette, a été progressivement diminué et, petit à petit, réduit à rien.

Leurs anciennes attributions (visa des pièces comptables, avis techniques, moyens de déplacements, contrôle de l'exécution des travaux, etc.) leur ont été enlevées l'une après l'autre.

Ceux qui, par suite de la durée de leur engagement ont été appelés à rester encore quelque temps après cette date, ont fait l'objet d'une étroite surveillance de la part des nouvelles autorités.

Ces dernières ne se gênaient d'ailleurs pas pour déclarer qu'elles n'avaient d'instructions à recevoir que du gouvernement d'Ankara, et qu'elles ne reconnaissent plus le haut commissariat et ses services.

En ce qui me concerne personnellement, un deuxième planton m'a été affecté d'autorité vers la fin du mois de septembre pour surveiller les personnes qui venaient me voir, et des instructions ont été données à mon secrétaire pour surveiller mon courrier, et ne préparer ou transmettre aucun document qui soit destiné au haut-commissariat ou à la délégation. Quand j'ai remis, début octobre, le

rapport économique trimestriel à la dactylographie, le ministre de l'Agriculture (turc) a fixé lui-même le nombre d'exemplaires à taper (un pour le chef de l'Etat, un pour le président du Conseil, un pour le ministère, un pour les archives). Le dactylographe chargé de ce travail, fut, par ailleurs, prévenu que des sanctions seraient prises contre lui s'il me fournissait d'autres exemplaires. Cette mesure avait évidemment pour but de m'empêcher de fournir ce rapport au haut-commissariat et à la délégation.

À partir de cette époque, je me suis trouvé dans l'impossibilité de fournir au haut-commissariat les pièces et rapports périodiques qui m'étaient antérieurement demandées (bulletins hebdomadaires, rapports mensuels et trimestriels, rapport annuel pour la S. D. N., etc.).

Je n'ai pas manqué de rendre compte de cette situation à la délégation d'Alexandrette qui a demandé, à son tour, au président du Conseil du Hatay de lui fournir directement ces renseignements. Je crois savoir que, malgré l'insistance de la délégation, aucune suite n'a été donnée à

cette demande par les autorités hatayennes.

Beyrouth, le 25 avril 1939.

Lisons-nous bien? Si les Turcs se moquent ainsi des Français sur cette terre sous mandat français, quel sort leurs gendarmes réservent-ils aux humbles peuples, nos protégés?

Chacun a même droit à notre protection. Voici des Turcs à turban, dont la coiffure est le pieux symbole de leur foi : on me dit que, le 1^{er} février de cette année, les notables turcs de la région d'El-Ordou, au sud du Sandjak, et ceux du district d'Abadjili, ont été avertis par le « parti du peuple » qu'ils ne pourront faire leurs dévotions à la mosquée s'ils conservent leur tarbouche; ils ont protesté; douze d'entre eux ont été arrêtés, conduits à la prison d'Antioche, d'autres ont fui vers Alep. Les Arabes qui sont allés libres aux urnes, malgré le colonel Collet et les menaces turques, émigrent en masse. Zeki Arsouzi, leur chef, s'est réfugié à Damas. Les chefs du Karamourt, de Souédié, du Kosseïr sont à Alep avec no-

tre ami le Tcherkesse Omar, le chef des Kurdes, Hadji Ibrahim Ehdem, et le principal notable turc cheikh Mohamed Hakki el Modares. Cinq cent familles turques ont quitté le Sandjak.

Parlons des chrétiens. Ils sont plus de 46.000, dont 28.857 Arméniens. Les Arméniens forment trois groupes. Le plus important s'est constitué des fugitifs de la Cilicie que nous appelâmes à Alexandrette et à Antioche. Ceux-ci ne sont donc au Sandjak que depuis vingt ans. Nous leur y promîmes un établissement définitif, et nous leur y reconstituâmes à grands frais leurs foyers perdus. Nous agrandîmes à Alexandrette leur ancien village mais, la plupart, demeurés laboureurs, mêlent leurs hameaux à des villages tcherkesses au sud-est de la plaine de l'Amouk.

Le second groupe est formé des Arméniens de Kessab, petit bourg accroché aux pentes du Cassius, tout au sud du Sandjak, à la frontière des Alaouites. Déportés pendant la guerre par les Turcs, les neuf dixièmes des leurs périrent.

Enfin, il y a les montagnards autochtones du Moussadagh. C'est le Coryphée

des Anciens, le mont de Moïse des Israélites (1), un massif étroit qui domine la Méditerranée à la hauteur de Souédié, au point où l'Oronte se jette dans la mer entre Alexandrette et Kessab.

Les Arméniens l'occupent depuis vingt siècles, probablement depuis l'an 83 avant Jésus-Christ, où leur roi Tigrane conquiert Antioche. Qui oserait prétendre qu'il ne soit pas leur? Ils défendirent sa virginité, au long des âges, avec une bravoure dont la réputation leur valut que les Turcs renoncassent à se frotter à eux. En 1915, pourtant, les Turcs décidèrent de les massacrer :

A la préfecture d'Alep,

Il a été précédemment communiqué que le gouvernement, sur l'ordre du Djemiet, a décidé d'exterminer entièrement tous les Arméniens habitant en Turquie. Ceux qui s'opposeraient à cet ordre ne pourraient faire partie de la forme gouvernementale. Sans égard pour les fem-

(1) Les Arabes le nomment Djebel-Moussa, les Turcs Moussadagh, les Arméniens Moussaler, les Français mont de Moïse. Je l'appelle Moussadagh, quoiqu'il n'y ait pas un Turc autochtone sur la montagne, parce que cette forme erronée a été popularisée par les récits militaires, l'œuvre de Franz Werfel et la légende.

mes, les enfants et les infirmes, quelques tragiques que puissent être les moyens de l'extermination, sans écouter les sentiments de la conscience, il faut mettre fin à leur existence.

Le 15 septembre 1915.

Le ministre de l'Intérieur,
TALAAT.

Les tribunaux acquittèrent l'Arménien qui abattit Talaat dans une rue de Berlin.

Les pachas, dit Mustapha Kemal devant la Cour suprême de Constantinople (1), ont organisé les déportations et les massacres, brûlé avec du pétrole les enfants à la mamelle, violé des femmes et des jeunes filles en présence de leurs parents garottés et blessés, séparé les jeunes filles de leurs pères et mères, confisqué leurs biens meubles et immeubles, et les ont exilés jusqu'à Mossoul dans un état lamentable, en exerçant toutes sortes de violences.

Ils ont embarqué à bord des caïques des milliers d'innocents et les ont jetés à la mer. Ils ont fait proclamer par des

(1) 27 janvier 1920.

hérauts la nécessité pour les non-musulmans fidèles au gouvernement ottoman, de renier leur religion pour embrasser l'islamisme; ils les ont contraints à cette conversion; ils ont fait marcher pendant des mois entiers des vieillards affamés; ils les ont astreints à des travaux forcés. Ils ont fait jeter les femmes dans des maisons de tolérance établies dans des conditions épouvantables et sans précédent dans l'histoire d'aucune nation.

Arméniens, Chaldéens, Assyriens, deux millions d'hommes moururent. Les mourants transmettaient à leurs frères les récits d'épouvante :

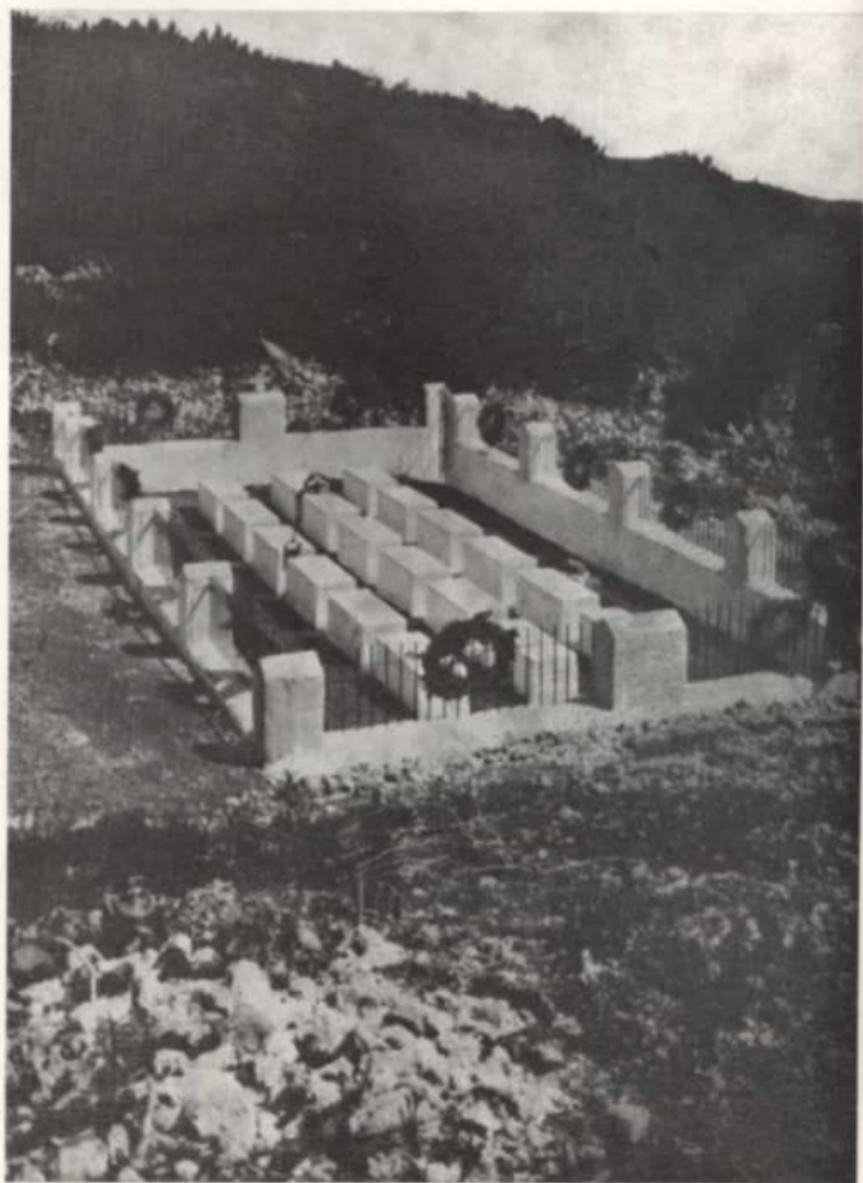
Dans un convoi, marche un couple de fiancés. Ils sont encore très jeunes. Au-dessus des lèvres du promis, c'est à peine si un léger duvet annonce une moustache naissante. L'heure approche où les hommes vigoureux seront écartés. La fiancée a l'heureuse idée de revêtir son bien-aimé d'habits féminins. La ruse réussit. Déjà, les deux enfants, ravis, rient de cet ingénieux déguisement. Les autres les avertissent, néanmoins, de ne pas triompher trop tôt. À proximité d'une ville assez importante, des tchettés inconnus, des

francs-tireurs armés, viennent à leur rencontre. Ils se livrent à une joyeuse chasse aux femmes. Leur choix tombe, entre autres, sur la fiancée. Elle se cramponne à son fiancé : « Pour l'amour de Dieu, laissez-moi auprès d'elle, ma sœur est sourde-muette, elle a besoin de moi. — Ce n'est pas une raison, dchanoum, ma petite âme! Cette jolie fille viendra aussi avec nous. » On traîne le couple dans une maison ignoble où la vérité est bientôt dévoilée. Les tchettés tuent le jeune homme. On lui tranche les organes génitaux, et on les lui introduit dans la bouche, entre ses lèvres encore teintées de henné rouge, qui devaient lui donner un aspect encore plus féminin. Après le plus horrible des viols, on attache la jeune fille nue au cadavre de son fiancé, tête contre tête, et de telle façon que son visage doit subir le contact du membre sanglant. — Caravane... tapis ambulant, tissé de destins dont nul ne peut défaire la trame... Partout, on retrouve le même motif : la mère qui, des jours durant, porte son enfant mort de faim sur son dos, jusqu'au moment où ses propres parents, incapables d'en supporter plus longtemps l'odeur, la dénon-



1915

*L'amiral Dartige du Fournet sauve les Arméniens
du Moussadagh.*



Quelques tombes de défenseurs du Moussadagh.

cent aux saptiehs. Ce sont aussi les mères de Kemach qui, prises de folie, jettent leurs enfants du haut d'un rocher dans l'Euphrate, en chantant des hymnes solennels, les yeux brillants, comme si elles accomplissaient une œuvre agréable à Dieu. Et toujours apparaît, çà et là, un évêque, un wartabed. Retroussant sa soutane, il se jette aux pieds du mudir, et supplie avec des lamentations: « Aie pitié, efendi, de ces innocents! » Mais le mudir ne peut lui donner qu'une réponse conforme aux prescriptions (1).

Ceux du Moussadagh jurèrent de mourir plutôt avec honneur, dans les combats: Sachant qu'il nous serait impossible de défendre nos villages dans la plaine, nous décidâmes de nous retirer sur les hauteurs, avec le plus de vivres et matériel que nous pourrions. On y conduisit aussi tous les troupeaux de moutons et de chèvres, et chaque arme fut apprêtée et fourbie. Nous avons cent vingt fusils modernes, et à peu près autant de vieux fusils à pierre et de pistolets (2). Tout

(1) Franz Werfel, *les 40 jours du Musa Dagh*, traduit. Paule Hofer-Bury, Paris, Albin Michel, pp. 145 et 146.

(2) 83 fusils Gras, 340 fusils de chasse, 100 cartouches par fusil.

ceci laissait encore plus de la moitié de nos hommes sans arme (1).

La population des sept villages comptait 583 nourrissons et enfants au-dessous de 4 ans, 579 fillettes entre 4 et 12 ans, 823 garçons de 4 à 14 ans, 2.074 femmes au-dessus de 12 ans et 1.550 hommes de plus de 14 ans, au total 5.609 âmes. Les combattants étaient 800. Les fossoyeurs déterrèrent au cimetière les bières qui recélaient les fusils. Les femmes travaillèrent aux tranchées, les enfants furent des agents de liaison.

Les Turcs envoyèrent à Souédié sept bataillons commandés par un colonel allemand. Ils gagnaient peu à peu du terrain. Ils enlevaient « les enfants, les femmes et d'affreuses scènes de bestialité marquaient chaque étape de ces enlèvements (2). » « Dans les Arméniennes, disent goulument les Turcs, nous ne violons pas seulement la femme, mais le Dieu des chrétiens. » Les Arméniens ensevelirent quatre cents des leurs. Ils repoussaient tous les assauts. Un jour, pourtant,

(1) *Livre bleu britannique*, déposition du révérend Andressian, pasteur de l'église de Zeitoun.

(2) Vice-amiral Dartige du Fournet : *Souvenirs de guerre d'un amiral*, Paris, Plon, ss. d.

ils crurent être vaincus par la misère. C'était le 6 septembre, troisième jour de la famine absolue. Les femmes n'avaient plus la force d'aller à la recherche des herbes pour en faire une tisane au goût amer. À force de chanter la chanson de Djivani :

Les jours de deuil, comme l'hiver, viennent et s'en
[vont,
les douleurs amères ne demeurent point longtemps;
par files, comme des clients, elles viennent et s'en
[vont...

Désastres, persécutions et peines,
comme les caravanes, viennent et s'en vont...

plusieurs, enfiévrés par la faim, devenaient fous. D'autres gravirent le plus haut sommet. Ils plantèrent, face à la mer, un très grand drapeau blanc avec une croix rouge et cette inscription : « Chrétiens en détresse, secourez-nous ! » Ils n'espérèrent plus que dans le navire français qui, peut-être, reconnaîtrait leur signal. Le vent arracha le drapeau. Un homme le releva, épuisa ses forces à l'agiter et tomba. Le *Guichen* l'avait aperçu. L'amiral Dartige du Fournet arriva peu après, avec la *Jeanne-d'Arc* et le *Desaix*.

« — Débarrassez-nous des femmes et des enfants, lui dit Pierre Dimlakian, (1) venu à la nage et donnez-nous de la farine, du sel, de la poudre et du plomb, nous résisterons six mois, jusqu'à la victoire; nous combattons pour la France, sous votre drapeau.

« — Enlevez le rouge, dit l'amiral, et continuez à vous servir du bleu et du blanc, le cœur de la France n'en sera pas moins avec vous, mais vous ne pouvez pas vous servir du drapeau français. »

Il s'éloigna, laissant le *Desaix* en surveillance. Les Arméniens retournèrent au combat.

Le *Guichen* reparut le 11 au soir. On entendait les mitrailleuses turques. L'amiral décida de sauver les femmes, malgré qu'il fît grande houle. Il y avait aussi des nouveau-nés enveloppés de serviettes éponges, qu'on se passait de main en main à travers le ressac, « petits Moïse vraiment sauvés des eaux, et qui ne sauront jamais, que par ouï-dire, à quels dangers ils ont échappé ». Les mate-

(1) Pierre Dimlakian mourut glorieusement à la bataille de Raffat, le 13 septembre 1919.

lots encadraient les radeaux à la nage et, quand la mer les brisait, repêchaient les naufragés.

Les combattants rejoignirent ensuite la plage. Nos équipages les virent déboucher des vallons, « en soldats invaincus, l'arme au poing, dans un ordre parfait ». Isaïe Jacobian, le chef, s'avancait sous les plis du nouvel étendard bleu et blanc, le front ceint d'une étoffe qui retombait en couvre-nuque, à la manière des insurgés de Sassoun. Les Arméniens entrecroisèrent leurs fusils en arc au-dessus de lui, et le saluèrent d'une salve d'honneur.

« — La montagne est maintenant sans défense, lui dit M. Tékéian, officier interprète de la marine; nous craignons l'intervention d'un sous-marin qui vient de couler notre petit croiseur *Indien* à l'entrée du port de Rhodes, nos mouvements d'embarcations peuvent être pris sous le feu des Turcs, vous devez embarquer de suite.

« — Nous n'abandonnerons pas notre patrie de toujours, répondit Jacobian, nous allons encore nous battre. »

Cependant, l'amiral l'embarqua avec

les survivants (1). Vanian, l'un d'eux, mourut de ses blessures sur un radeau; nous l'enveloppâmes d'un pavillon tricolore, nous l'immergeâmes au sifflet et les croiseurs appareillèrent.



Instruits en Egypte par le capitaine de frégate Benoist d'Azy, puis par le commandant Romieu, ces braves gens formèrent la Légion d'Orient et, plus tard, la Légion arménienne. Ils vainquirent à l'Arara, contribuèrent à la libération de la Syrie et de la Cilicie. Plusieurs devinrent

(1) *Le temps presse et, quoi qu'ils en disent eux-mêmes, il faut les évacuer tous. Je pars pour Famagouste et, de là, je demande aux hauts commissaires de Chypre et d'Egypte s'ils peuvent donner asile aux Arméniens du mont Moïse menacés d'une extermination complète. Le premier répond qu'il ne saura où les mettre... (no accommodation for them...), le second qu'il en réfère à Londres. Je télégraphie au ministre de la Marine pour le mettre au courant... Depuis de longues années, nous étions habitués à entendre plaindre les Arméniens, déplorer les massacres périodiques de cette race infortunée, stigmatiser les bourreaux. Et voilà que 4.000 Arméniens, très intéressants puisqu'ils défendaient leur patrie au lieu de subir passivement leur sort comme tant d'autres des leurs, se trouvaient exposés à un extrême danger. Il devenait indispensable de les mettre en lieu sûr et il n'y avait pas de temps à perdre. On eût pu croire que chacun aurait réclamé l'honneur de les recevoir, aurait vu là une occasion précieuse à saisir au vol de s'apitoyer autrement que dans des livres, des journaux ou des conférences. On voit ce qu'il en a été dans la pratique; il a fallu leur trouver asile par une sorte de violence... — Vice-amiral Dartige du Fournet; Souvenirs de guerre d'un amiral, p. c.*

officiers français. Tous revinrent sur leur montagne. Ils ont relevé leurs églises, reconstruit leurs villages; ils sèment et ils labourent. Les dimanches, fidèles au souvenir, ils arboraient, naguère encore, un drapeau tricolore devant leurs maisons. Les gendarmes turcs, que nous avons installés aujourd'hui sur la montagne où ils n'avaient pas accès avant notre victoire, arrachent leurs drapeaux. Ils s'enhardissent à organiser ces expéditions de viols qu'Enver n'osait jadis prescrire que dans les plaines. La montagne reste muette. Le drapeau tricolore lui paraît toujours être celui de la libération des peuples. Elle espère quand même et cache nos couleurs derrière les âtres pour que la vue des Turcs ne les souille pas.

Gustave Gautherot et Louis Rollin ont pris la défense du Moussadagh au Sénat et à la Chambre. Le Quai d'Orsay les a apaisés :

Paris, 3 mars 1939.

Le haut commissariat n'a pas eu connaissance de sévices que la gendarmerie (turque) aurait exercés sur la population

d'origine arménienne. Dans la mesure où les bruits que vous rapportez sont fondés, tout donne à penser qu'il s'agit d'actes individuels qui n'engagent pas la responsabilité des Pouvoirs publics. Depuis leur constitution, ceux-ci prennent, en effet, grand soin de ménager les éléments allo-gènes qui, de leur côté, semblent s'adapter au nouveau régime.

L'ironie, dis-je à Gautherot, est une figure de rhétorique par laquelle on dit le contraire de ce qu'on veut faire entendre.



Mais voici un péril nouveau.

J'écrivais dans le *Désastre d'Alexandrette* : « Il nous reste à obtenir des « 22 » la motion qui sollicitera de la S. D. N. le transfert définitif et en toute souveraineté de tout le Sandjak à la Turquie; celle-ci reportera alors sa sollicitude sur Alep, la Djezireh et le reste de la Syrie. »

Nous y voici.

Le mardi 4 avril 1939, le « Parlement du Hatay » devait demander, non plus à la S. D. N., mais au gouvernement

d'Ankara, de proclamer le rattachement de droit du Sandjak à la Turquie. Déjà, les « 22 », qui n'ont pas grande coutume de l'éloquence, récitaient à haute voix leur discours dans les rues d'Antioche, pour mieux les inscrire dans leur mémoire. Les Turcs eussent exaucé leur vœu et nous eussions retiré notre dernière garnison. Des comités turcs, que nous tolérons à Alep, devaient appeler ensuite les Turcs à leur secours et invoquer leur protection. Les Turcs eussent répondu à leur appel et proclamé l'union d'Alep, du Kurdagh et du sandjak d'Alexandrette dans le « Grand-Hatay », province turque.

L'annexion d'Alep, qui le croira?

Sans la propagande turque, nulle question ne se poserait à Alep. Alep a demandé unanimement le mandat français. Mais la propagande s'y développe — comme d'ailleurs dans toute la Syrie — sans qu'aucune mesure sérieuse soit prise à son encontre. Aucune arrestation importante n'a été opérée, aucune association n'a été dissoute, pas plus à Damas le club arabe (allemand) que le cercle des officiers retraités (turc), à Alep. Nous laissons les officiers turcs en service dans

le Sandjak et les comités, dits secrets, à Alep, proclamer qu'ils prendront sous peu possession du « Grand-Hatay » au nom de la Turquie, provoquer des désordres que la police excite quand elle ne les suscite pas. Une bombe a fait explosion dans la nuit du 27 au 28 mars, rue Azizié, à Alep; les souks ont proclamé une grève politique, le mohafez (préfet) et le chef de la police, ancien officier turc, ont quitté la ville pour Damas.

M. Rollin revoit M. Bonnet. La presse rend compte de cette entrevue, par moments pathétique. M. Bonnet convoque l'ambassadeur de Turquie. Communiqué : « *M. Suad Davaz a précisé qu'il n'entrait pas dans les intentions de son gouvernement de procéder à une occupation brutale du Sandjak... Les négociations continuent entre les gouvernements français et turc.* »

Une occupation brutale... On persiste en effet à nous assurer que les Turcs n'occupent que le nord de la province; Antioche et le pays au sud de l'Oronte, où se trouvent le Moussadagh, El Ordou, Kesab, Rihanié, demeurent la part française. Les Turcs ne songent pas à l'occuper... Et

cependant, des ordres partent : un croiseur mouillera devant Alexandrette, un bataillon gagnera El Ordou, un escadron occupera Rihanié.

Quelle histoire inexplicable!

Sachons qui ironise, dit Gautherot. Allons à Alexandrette, allons à Antioche, à Kessab; allons au Moussadagh!

SALUT AU MOUSSADAGH!

Samedi saint. Un de nos plus grands capitaines me dit : — Vous vous dépensez beaucoup : êtes-vous sûr qu'il n'ait pas été donné contre-ordre à votre croiseur?

Pâques. Marignane... L'étincellement de l'onde, l'envol.

Beauté racinienne des marais pontins. Silence sur l'Italie, silence que l'on perçoit du ciel. Un sous-marin émerge par le travers de l'Adriatique. Rhodes : un sous-marin sommeille au flanc d'un cargo; Castellorizzo et nous sommes à Tripoli. C'est *lundi*. Charles Chalhoub, notre collègue au Comité, Name Klat, l'ami intime de mon cœur, des officiers d'ordonnance à dolman rouge, nous attendent à l'amérissage.

Mardi. M. Puaux, haut-commissaire roule vers Paris. M. Meyrier, ministre plénipotentiaire, haut-commissaire par

intérim, le remplace. Il a connu des âges désuets : M. Ponsot, M. de Martel. Deux lettres du Quai d'Orsay lui ont annoncé notre venue : la première lui recommande de faciliter notre voyage, l'autre se montre réticente ; il a dédaigné la seconde et nous reçoit gracieusement. Un léger souci, pourtant, voile son regard. Nous le quittons. Nous franchissons une grille méfiante comme on en voit chez les joailliers : nous sommes chez le général.

Visite à M. Eddé, président de la république libanaise. Ah ! le bon, le chaud accueil.

Cet homme compte derrière lui quinze générations d'élégance d'esprit et de foi maronite : cheikh Anthos, le guerroyeur, cheikh Mansour, qui fonda au siècle XVIII^e l'ancienne cathédrale de Beyrouth et sa sœur qu'on appelait Lune pour sa beauté, cheikh Ibrahim, l'ami des Français, défenseur des Franciscains et aussi des Chrétiens lors des massacres de 1860. Ibrahim, s'étant allié à une famille qui donna deux princes à Venise, confia ses quatre fils à la France : Khatil, jésuite, Joseph, négociant à Paris, Antoine, officier de marine,



LATAQUIE.

Au centre : Munir el Abbas, le mohapez Ghawkat el Abbas, M. Gustave Gautherot, Ibrahim aga Kindjé, M. Bart.



*Le couvent du Père Sylvestro, capucin.
Les Turcs en feront-ils demain une étable?*

Emile, qui préside en souriant aux destins du Liban.

Le président Eddé s'informe de notre voyage. Comme il voudrait que la France retrouve son honneur qui trébuche au Sandjak! l'image des Turcs s'approchant de sa petite patrie l'effraie.

Dîné chez M. Meyrier; le souci qui voilait tout à l'heure son regard s'est accru.

Jeudi. Déjeuné chez M. Eddé, dîné chez S. A. le damad Ahmed Nami, premier vice-président de notre section des Etats de Syrie et du Liban. Le damad épousa une fille du sultan Abdul Hamid II, se maria à une gracieuse chrétienne. Il fut quatre ans président à la française de la république syrienne, grand seigneur dont les manières sont celles des cours de jadis — ces cours dont les peuples aiment relire l'histoire et la relire encore.

Vendredi. Le haut commissariat nous a retiré la voiture marquée des trois initiales H.C.F. Aucun emblème séditionnel ne doit offenser les Turcs chez nous, au Sandjak; un taxi nous y conduira. Gau-

therot y appose l'insigne des sénateurs : oh! la, oh! la, que fait-il là?

Nous allons dans le jeune matin. Nous roulons sur cette route que M. Puaux parcourut un jour enchanté. Tripoli embaume l'oranger. Ses jardins traversés, nous longeons la mer indéfinie. Le croiseur croise pataud, sot de n'être pas devant Alexandrette. Deux soldats, au haut de la cathédrale de Tartous, guettent sur la mer les Italiens qu'ils n'y voient pas venir. Maintenant nous traversons une éclosion extraordinaire d'habitations; églises, villages, écoles se succèdent sans nombre à travers les oliviers.

Il y a de ceci cinq mois, la révolte enflammait ce pays. M. de Martel l'avait donné au Bloc de Damas qui y avait envoyé un gouverneur à sa manière. Les chefs alaouites, réunis en congrès, avaient prêté serment d'en libérer leur peuple pour le confier à la France. Soliman el Murched, dieu de la montagne, rassembla ses hommes et rossa les gendarmes du Bloc. M. Puaux succéda à M. de Martel et ce fut ce jour enchanté où il fit visite au peuple alaouite.

Ce jour là, il y avait sur cette portion

de route, quatre mille hommes qui baisaient sa voiture. Plus loin, au point où il réunissait ses affidés, le dieu conspirant avait assemblé cinq mille guerriers pour honorer la France. Deux mille étaient armés, quinze cents du fusil de guerre. Ils s'étaient alignés sur la banquette est de la route, ils présentèrent les armes et l'ensemble de leurs mouvements arracha aux Français des jurons d'admiration. Sur la banquette ouest, des drapeaux français et alaouites et, de distance en distance, face à leur troupe, comme elle au « présentez armes », les chefs de sections de l'armée divine. M. Puaux s'arrêta. Pas un fusil n'oscilla. Emû, M. Puaux repartit. La haie des hommes et des fusils se prolongeait jusqu'à Lataquié. Les Alaouites qui avaient marché des heures, marché toute la nuit, venus de la plaine ou de la montagne, givrés du froid qu'il faisait, pressés derrière les guerriers, criaient sans cesse *vive la France!* Sur chaque toit, sur chaque arbre, un drapeau flottait, drapeau français et drapeau alaouite enlacés, car les drapeaux enlacent des couleurs pour exprimer des âmes, comme la musique et la poésie accouplent rimes et accords. Et

il semblait que tous les villages de France s'étaient réunis le long de cette route marine pour célébrer la fête de huit siècles de gloire française.

Le beau voyage que fit M. Puaux! Il n'entendit pas en vain les battements de ces cœurs. Il ne vit pas en vain 40.000 hommes, les seigneurs à leur tête, oublieux du froid et de la peine, qui avaient marché des heures, qui avaient marché la nuit, pour l'honneur de raconter à leurs fils et aux fils de leurs fils qu'ils ont baisé la voiture d'un Français l'année que le dieu fit révolte. Il a signé l'arrêté qui a transféré les pouvoirs d'administration, de législation et de maintien de l'ordre et de la sécurité publique aux Alaouites, des mains du mohafez envoyé par Damas, dans celles du haut commissaire de la république, et les oliviers ont frémi de bonheur.

Nous voici dans la ville que Seleucus Nicator baptisa du nom de sa mère Laodicée. Elle connut les Phéniciens, les Grecs, les Romains, les cavaliers d'Allah, les Croisés et les preux de Saladin avec des têtes à leurs lances. Elle connut le général Billotte et le gouverneur Schoeffler. Les

Romains y ont élevé un arc triomphal, les empereurs de Byzance une forteresse toute proche, les Croisés un château en nid d'aigle, el Merkab, dressé au haut des trois cents mètres d'une roche que les flots battent. Schoeffler fonda un hôpital, une maternité, un dispensaire où veillent des cornettes. Nous stoppons à la porte de M. Bart, le délégué. Une sonnerie retentit: c'est M. Meyrier qui nous appelle de Beyrouth. Il a reçu un message de M. Açikalim. (M. Açikalim est le Turc distingué qui gouverne l' « Etat du Hatay » comme Henlein gouvernait la Tchécoslovaquie.) M. Meyrier lit son message: « L'entrée de M. Gautherot et de M. du Véou dans le Sandjak serait un acte inamical à l'égard de la Turquie. Je connais la modération de M. Gautherot et sais le caractère dont il est revêtu. Je ne forme pas d'opposition formelle à son encounter. Il n'en est pas de même de M. du Véou; si celui-ci franchissait la frontière, je ne répondrais pas de sa vie. »

Je m'étonne. Les Turcs, il est vrai, ignorant que je suis chevelu, m'appellent dans leur presse, tête pourrie et décrépite. Mais j'en ignore la raison: je n'ai jamais

qualifié un Turc que de l'épithète « distingué », qui est courtoise. Gautherot s'irrite. Il ne connaît pas M. Açikalim. Il dénie à un Turc le droit de s'immiscer dans ses affaires; il comprend mal que la promenade de deux Français dans une province sous mandat français puisse être inamicale à des étrangers. Nous continuerons notre voyage, et d'abord nous irons à Kessab. — Voyez, avant, le colonel Collet à Antioche, demande M. Meyrier.

Ainsi soit-il, et maintenant déjeunons. Nous déjeunons cordialement chez Chawkat Abbas, le nouveau mohafez qui remplace pour le bien de tous, à Lataquié, l'homme du Bloc envoyé par Damas... Le crépuscule. Nous passons le lieu dit Kastel-Moaf et la voiture, soudain, s'immobilise.

Une barrière ferme la route. Des gendarmes, des douaniers s'affairent aux deux bords. On dirait d'une frontière. Mais je sais mes textes : une commission a aborné, aucune commission n'a délimité.

Puisque M. Bonnet l'assure, puisque la frontière demeure au nord du Sandjak, aux limites politiques de la Turquie, elle ne peut être au sud. Ah! un officier fran-

çais. Il se nomme et nous nomme : — Vous êtes à la frontière douanière syrienne, Messieurs; le colonel Collet m'envoie à vous pour vous faciliter le passage des postes turcs.

Qu'entendons-nous? La frontière douanière syrienne? Je connais d'autres textes : *Le régime douanier est le même pour le Sandjak et la Syrie, qui forment un territoire douanier unique, à l'intérieur duquel les marchandises circulent librement.*

— C'est vrai, Messieurs, mais Ataturk a baptisé « Hatay » le Sandjak, et cela a tout changé. Or, les Turcs nous informèrent de ce qu'ils allaient s'emparer des douanes. Ils ignoraient que nos agents emportaient chaque soir la caisse et pensaient trouver un trésor. Nous prîmes une mesure courageuse de rétorsion. Nous déménageâmes les archives dans la nuit, nous évacuâmes les bureaux et, pour ne pas manquer nos propres recettes, perdant le contrôle des douanes légales, nous en établimes d'illégales à l'est et au sud du Sandjak; c'est spirituel, n'est-ce pas? — Mais nous violons ainsi le Statut! L'officier sourit : le mille et deuxième viol de Cunégonde était-il encore un viol?

Nous repartons. Nous roulons durant un kilomètre. Une autre barrière nous arrête. Des soldats, l'arme à la bandoulière, des gendarmes : — Là frontière militaire turque, Messieurs... Nous montrons nos laissez-passer. L'officier parlemente avec les soldats; un Turc nous dévisage longuement et, pensif, lève la barrière.

Nous laissons à notre gauche le chemin de Kessab tout proche. Notre esprit discipliné nous fait déférer au vœu de M. Meyrier, nous verrons d'abord Collet à Antioche, qui est à cinquante kilomètres d'ici. Mais au troisième kilomètre, une nouvelle barrière nous arrête. Des soldats, des gendarmes turcs la gardent. L'officier parlemente avec eux. Il leur présente nos laissez-passer; un Turc nous dévisage longuement et, songeur, nous laisse aller.

— Rencontrerons-nous, s'il vous plaît, une quatrième barrière? — Non pas, cher monsieur. Quand nous eûmes, par cette mesure habile de rétorsion, établi des douanes aux limites administratives du Sandjak avec les provinces d'Alep et des Alaouites, les Turcs imposèrent un laissez-passer turc par mesure de représailles.

Ils supprimèrent la douane et la formalité du passeport entre le Sandjak et la Turquie; là, ils abolirent la frontière. Mais ils imposèrent leur visa à qui se rend du Sandjak dans une autre province de la Syrie. Leur laissez-passer est valable pour une seule personne — un nourrisson est une personne — et pour un seul passage; il coûtait hier 20 piastres turques, 4 francs français; il coûte 68 francs aujourd'hui; il coûtera 800 francs, 4.000 piastres dans un mois. Un jeune père bénédictin de Bouka voulut se rendre à Antioche pour y effectuer une période de quinze jours au 16^e R. T. T. Il ne put trouver de voiture de commerce, parce qu'aucun trafic ne se fait plus entre Latakié et Antioche. Il emprunta la voiture du couvent qui porte un numéro « officiel » et dont le chauffeur est porteur d'un laissez-passer sur lequel est écrit « voiture officielle ». A cette même barrière, il dut payer 12.000 francs ou renvoyer la voiture; on ne lui permit pas de téléphoner. Les Turcs ont, de plus, institué la fouille : nos trois Sœurs d'Alexandrette, se rendant à Beyrouth, furent mises nues pour mieux être fouillées.

Nuit... Antioche. C'est quartier-libre. Les soldats turcs pullulent sur les trottoirs et sur les chaussées. Mais où sont les Français? Pourquoi ces Turcs et qui nous a si mal instruits?

Arrêt devant le bureau du colonel Collet. On sépare de nous Chalhoub qui a la chance de s'entretenir ainsi avec d'aimables officiers. J'entre avec Gautherot. Nous refusons de nous rencontrer avec M. Açikalim à qui le Statut refuse tout droit à séjourner dans le Sandjak. Nous ressortons.

Et enfin, refaisant notre route à l'inverse, nous retrouvons les gendarmes et la barrière des 12.000 francs. Nous nous sommes engagés dans le petit chemin. Il serpente, il monte, il gravit la montagne; nous sommes à Kessab dans la nuit bleue.

On ne nous attend pas. Nous nous sommes arrêtés au centre d'une place pierreuse. Tout dort. Nulle lumière que la lumière diaphane des ombres... Béatitudes aux peuples qui laissent leurs ombres à la nuit.

D'où sortent ces muets qui soudain nous entourent? Il n'y a pas de mouvement et déjà nous sommes en compagnie. Des hommes détachent nos valises. Ils ne profèrent pas une parole, mais ils ont, d'un regard, reconnu notre chauffeur, qui est un Arménien marié à une jeune fille du village, et ces signes secrets qui permettent aux fils d'Arménie d'échanger publiquement leurs pensées jusqu'au cœur des foules turques, leur ont appris à l'instant que nous sommes Français et Français amis. Alors ils se chargent dans l'ombre de nos colis, et l'un d'eux, jeune homme dont le sourire triste m'émeut, nous guide.

Il nous mène à une place toute proche que ferme la masse solide d'une église et d'un couvent. C'est le couvent du Père

Sylvestro, capucin. Nous y coucherons, mais d'abord, nous dit l'homme au sourire triste, nous y dînerons. Nous faisons irruption dans l'entrée, où les Pères survenus nous regardent étonnés. Nous leur expliquons notre visite: ils s'affairent: la soupe fume, Marie et l'humble sœur du miracle des roses président, notre guide nous sert. Les Turcs, nous dit le Père Sylvestro, ont volé sa sœur, ils l'ont vendue, et le pauvre la cherche. La conversation s'abandonne. Y a-t-il joie chez le Père Sylvestro et chez les Frères qui l'entourent à voir enfin des Français? Nous sommes parvenus au pays où nulle joie ne s'exprime.

— Dormez, mon père, vous avez assez veillé ce soir.

Les signes arméniens portent la nouvelle dans les foyers assoupis. Kessab apprend en silence que des Français inconnus et amis, couchent ce soir parmi des Arméniens.

Samedi... Une tiédeur m'enveloppe. La fenêtre entr'ouverte apporte le printemps. Avant même le retour complet de la pensée, je me lève et vais à la croisée. Le soleil désembrume la montagne sauvage. Un étroit potager que traverse une tonnelle, longe le radier sur quoi la foi des montagnards a élevé ce couvent. Ma chambre, la terrasse ratissée, ce champ de légumes, tout a un air droit et grave, et aussi, par delà la terrasse, la rencontre amicale des collines qui s'inclinent, valonnent et se retrouvent pour former de leur compagnie le mont Cassius. La route d'Antioche dessine dans le très loin, un fil de blancheur : on y suivrait tous les gestes d'un ennemi.

Je m'ébats sur cette terrasse. Je m'attarde devant trois paysans et deux femmes qui abattent leur pic, ou bien, de leurs dures mains, soignent au potager les roses des hommes de Dieu. Leur labeur trace des gestes de silence qui laissent sa mélodie au chant d'un oiseau. Travail austère, incertain qui recueillera ses fruits. Je re-

garde au grand jour le couvent. Il est bâti de pierres triées pour défier les incendies; or, la belle pierre vaut ici son poids d'or, en sorte que le couvent et l'église qu'il contient, ont coûté 5.000 livres or aux paysans et l'école qui ferme le spectacle 5.000 livres également. Et je songe à la petite chapelle du pensionnat Sainte-Jeanne-d'Arc que j'avais vu consacrer à Adana, en 1921; nous évacuions deux jours après la Cilicie et ma petite chapelle devenait une étable.

Gautherot et Chalhoub me rejoignent, et, menés par notre guide douloureux de la nuit, nous allons faire visite au village.

Il est dans l'animation. Mais la plus humble rumeur est abolie de son brouhaha. Un commissaire de police, des gendarmes, des policiers sont arrivés hier d'Antioche, avec deux députés turcs. Ils nous précédaient; ils venaient installer l'ordre turc. De chaque ruelle on voit le caracol dominant, le poste de police où les gendarmes veillent. Ils épient mes gestes à la jumelle. Je me retourne et mets droit dans ma vue un policier à chapeau mou qui, sous mon regard, s'enfuit.

Kessab a pressenti, à l'odeur de cette police, un événement important et prochain. Il n'est pas inquiet, les Turcs disent que l'heure de Kessab n'a pas encore sonné, mais tout le jour les enfants se sont échappés des écoles, quand s'arrêtait une auto, pour savoir si elle était turque ou française.

Que de peuple aux souks! Un gendarme est devant moi, allons à droite. Des boutiques de gniafs... celle-ci et puis celle-là. Sont-ils tous gniafs? Cela n'a ni queue ni tête. Partout ces bottes rouges dont les semelles sont découpées dans de vieux pneus. J'en achète. J'achète des sandales et d'autres sandales. Les hommes se sont écartés et, dans la pénombre des échoppes, le savetier me fixe sans sciller les yeux, du regard qui me dit à la barbe des gendarmes : tu es bon d'être venu.

Nous tournons sur nous-mêmes dans le dédale des pauvres rues qui vont au gré des cailloux. Tout est pauvre, tout est laborieux; la flâne et le besoin sont inconnus. Il y a une fonction pour chacun, dont même notre présence ne peut distraire. Simplement, à notre passage, les yeux, l'un après l'autre, se lèvent et nous saluent de

leur regard qui n'infléchit pas les cils. Une fantaisie nous prend d'aller au caracol. Il est tout proche, au sommet d'une pente que gravit un chemin qui n'est déjà plus du village. C'est aussi le bureau de poste. Nous entrons. Nous allons sur le balcon où flotte le drapeau turc — pardon, hatayen — et où se tiennent les gendarmes qui nous épient. Je leur fais un signe amical et interpelle le buraliste. Je lui demande des timbres-poste pour affranchir mon courrier. Il hésite, embrouille ses résolutions et enfin se résout à me vendre les timbres et à refuser mes cartes-postales.

Nous revenons au village, longeons les murailles d'un temple que les luthériens voulaient offrir à saint Jean; ils ont eu peur de nos tractations et ils ont laissé ce cube de pierre béant, inachevé. Un mot d'amitié aux Sœurs. Elles sont trois qui dirigent une école bien petite, bien pauvre et bien fleurie. La supérieure est de Marache. Elle y a vu brûler, aux jours noirs des assauts, l'église latine, les trois temples luthériens, les six églises arméniennes que les Turcs avaient arrosés de pétrole à l'aide des pompes à incendie. Les vieillards et les femmes s'y étaient réfugiés.



Kessab. — *Les luthériens ont abandonné la construction
de leur temple.*



*Une très vieille église.
qu'on croirait plutôt faite pour des santons.*

parce que le respect de Dieu et la pitié leur semblaient devoir les rendre inviolables. La Mère a vu les Turcs tirer sur les êtres épouvantés qui sautaient par les fenêtres. Dans la seule église de la Sainte-Vierge, cinquante soldats français, huit cents femmes, autant d'enfants, périrent carbonisés. Pour elle, elle taît ces choses que Dieu a permises et ne se soucie que d'ouvrir à Dieu le cœur de ses cent dix enfants. Mais quelle chaste gaieté rit dans ses larmes, quand elle nous offre la tasse minuscule de café! Ses deux Sœurs assistantes apprirent le français à Turin, à l'école des Arméniens catholiques. Elles étaient quatre cents, orphelines des massacres, venues de Constantinople aux frais du Saint-Père qui les appelait à lui sans se soucier de leur religion : protestantes, grégoriennes, catholiques, il n'importait à Benoît XV qui retenait seulement que leur père et leur mère étaient morts, et qu'elles sont des créatures de Dieu. Certaines ont retrouvé des membres épars de leurs familles; vingt, dotées par le Pape, vivent à Paris, mariées à des Arméniens; les autres sont entrées dans les ordres. Celles qui sont ici, religieuses de l'Immaculée Conception, ont

leur siège à Rome, une maison à Saint-Gratien et une autre à Arnouville-les-Gonnesse. L'école se complète d'une assistante laïque, cousine de la Mère et, comme elle, originaire de Marache. Ces pauvres filles nous donnent, en riant des yeux, trois mouchoirs brodés par les enfants, l'un vêtu de papier bleu, l'autre de papier blanc, le dernier de papier rouge, langage émouvant des couleurs.

Il y a encore ici l'école latine du Père Sylvestro (87 élèves), l'école unie qui groupe 140 garçons et filles de toutes confessions, l'école secondaire mixte (32 élèves), l'école communale arménienne-grégorienne (104 élèves), l'école communale protestante qui compte 163 garçons et filles et une école maternelle dépendante de l'école unie (100 enfants), et dans les villages du nahié, quatre écoles latines mixtes, trois écoles d'autres rites chrétiens et une école laïque. Le haut commissariat ne subventionne que les écoles latines, le gouvernement « hatayen », qui n'en soutient aucune, a envoyé un professeur de turc.

Ainsi, jusque sur cette montagne assiégée, l'Arménie refuse d'interrompre le labeur d'esprit. La fraîche, l'honnête, la no-

ble propriété des classes! Quelle dignité chez ces maîtres d'école, qui ne s'appellent pas encore du nom pédant d'instituteurs! L'humilité des parents ne peut leur offrir que 15 livres par mois, moins de 300 francs, et ils se disent bien trop payés. Ils suivent, avec les mêmes manuels, les mêmes programmes que les écoles françaises.

Mais on nous prévient que d'autres amis nous attendent chez le Père Sylvestro; il faut y aller.

Ils sont une quinzaine, en effet, dans le parloir du couvent, les uns de Kessab, les autres des villages des coteaux, venus contempler nos visages : il y a neuf mois qu'un Français n'est venu jusqu'ici.

Ils ne font pas de politique. Ils veulent simplement rester Français. Le secrétaire du colonel Collet leur avait déconseillé de voter, lors des élections, « parce que la France et la Turquie s'étaient entendues pour donner la majorité aux Turcs »; ils ont pourtant voté et ils ont refusé de s'inscrire à la Maison du Peuple. Mais ils s'entendent bien avec les cent quatorze Turcs qui habitent dans le nahié, un petit

hameau de vingt maisons et, comme ils sont paisibles, les Turcs du village voisin de Bezga, Turcs à la manière de Loti, viennent souvent les voir, en amis; ces Turcs croient en Dieu et sont aussi poursuivis par les gendarmes, à cause de leurs turbans.

Nos quinze amis nous regardent, redevenus silencieux. Ils sont déshabitués de la parole dont les flots sont, en Orient, une part essentielle du paysage. Il y avait dix mille Arméniens dans ce bourg, avant la guerre. Beaucoup furent massacrés; le reste fut déporté — *caravanes... tapis ambulants, tissés de destins dont nul ne peut défaire la trame* — partie vers Beyrouth, partie vers Homs, moitié vers Deir-ez-Zor, sur l'Euphrate. Peu revinrent de Beyrouth ou de Homs, aucun n'est revenu de Deir. Les ressuscités ont cherché une épouse et ont chacun procréé de huit à quinze enfants sans parvenir à combler les vides, et les Turcs convoitent de ravager encore un coup leurs foyers : les foyers arméniens meurent par les Turcs, tous les trente ans.

Ils se sont enfin recomptés deux mille, avec assez de maisons restaurées pour re-

cevoir deux mille réfugiés de Cilicie.

De ceux-ci, tous les hommes furent soldats à la Légion arménienne. Ils ont vaincu sous nos drapeaux; ils ont reconquis avec nous leur patrie, de Deurtyol à Aïntab, et jusqu'à Hadjine, jusqu'à Bozanti. L'accord d'Angora, un jour, la leur vola. Ils ont pris leur gourde et leur bâton, et ils sont repartis. Ils n'ont emporté que la fierté d'avoir servi dans l'armée française. Ils ont fondé une union d'anciens combattants affiliée à notre Fédération nationale, reconnue d'utilité publique et dont le président de la République est le président d'honneur. Les Turcs y voient un délit. Ils les appellent l'un après l'autre à la police, leur enlèvent leur carte et leur croix de guerre, les bâtonnent et, s'ils se plaignent, les mènent en prison.

Enfin ils sont repartis, c'est le fait. Tous les peuples ont reçu leur part de la victoire. Aux Arméniens seuls, par un privilège dont l'horreur sacrée les nimbe, la part de la victoire, c'est l'exil.

Laboureurs, l'accord d'Angora les arrachés à leurs sillons, poètes, il les arracha à l'écho de leurs montagnes. Mais

à tous, Dieu bon a donné la vue irréaliste des aveugles, pour contempler sans lassitude, adolescents, dans les éblouissements de l'espérance, vieillards, dans la lueur douce des souvenirs, le visage toujours parfait de leur patrie. Ils la voient de cette même vue du cœur dont, chrétiens, nous voyons la Vierge.

Ces hommes se taisent et nous regardent. Je les regarde de même, comme eux silencieux. Leurs traits sont fanés; ils sont maigres — il n'y a pas d'Arméniens gras — leur chemise entr'ouverte montre leur poitrine couleur d'écorce de chêne. Est-ce pour mieux nous voir, ou pour mieux contempler leur patrie irréaliste, que leurs yeux immenses, si grands que je pense n'en avoir jamais vus de semblables, me paraissent encore grandir, ou bien pour mieux attirer les messages muets de notre sympathie? Il y a là un poète, des artisans. Trois sont orphelins des massacres et demeurent seuls de leur famille. Il en est un autre qui enclôt dans son silence une vision éternelle dont on vient de me faire le récit. Des soldats turcs tuèrent sa mère devant lui. Ils le contraignirent à coups de fouet à l'enterrer, puis

à la déterrer et à traîner ce corps sacré sur les pierres, jusqu'à ce que les membres s'en disloquassent. Dieu l'a permis, le fils est là et nous regarde.

Allons, le père Sylvestro nous attend à sa table. Nous prenons congé de son accueil et, encore une fois, nous allons par les rues et les pierres, pour mieux voir et mieux retenir le visage de ce bourg, visiter le père arménien-catholique et resaluer nos Sœurs.

Nous roulons à nouveau sur la route d'Antioche. Un officier turc lève encore pour nous la barrière — les corps sont ici encagés comme les âmes — et, après une chevauchée assez courte, un chemin qui ressemble comme un frère à celui de Kessab, comme celui de Kessab s'ouvre à notre gauche.

Nous y avançons d'abord assez paisiblement, ainsi que sur un petit chemin cantonal de notre France, et bientôt nous atteignons à un paysage désert. Le chemin se crevasse, descend, remonte et nous heurte et redescend droit jusqu'au spectacle sublime de hautes roches fendues d'un geste par l'Oronte. Elles sont aussi nettes que des murs humains. Nous courons vers leur abîme: est-il possible que nous les franchissions? A l'ouest, dans le ciel pâissant, le fleuve achève sa trouée vers la mer. Occupés de son spectacle, nous nous trouvons, sans savoir comment, au fond de ce col liquide, nous passons un petit pont et, maintenant, sur le mont héroïque, nous escaladons le ciel.

Nulle trace de vie. Des pierres; de vieux murs éboulés qui, jadis, soutenaient les terrasses de jardins cultivés; des troncs d'arbres que les Turcs ont coupés en 1915, l'année de leur grande délectation et les cadavres nouveaux, noirs et blancs, des chênes géants qu'ils carbonisèrent. Au tournant d'un lacet, nous apercevons une petite chose qui peine derrière nous, une automobile de forme étrange, assez semblable, de loin, aux cars de la police parisienne; une fondrière, peut-être, l'arrête un temps et elle s'estompe dans le lointain qui recule.

Nous traversons une oasis faite de chênes enchevêtrés et d'un arbre de Judée. Un être humain, enfin! nous regarde, stupéfait de la marque du Liban, sur la plaque de notre taxi. A nouveau l'orgie des pierres et du néant et l'escalade d'un raidillon découvre, comme un rideau qui se lèverait, des verdurees et des mousses, une toute petite maison gracieuse, le goût de la vie et du bonheur; c'est l'entrée de Bitias, l'un des sept villages du Moussadagh.

Nous y pénétrons à l'inconnu, sans que rien incite le chauffeur, dans le dé-

dale des chemins, à choisir l'autre et dédaigner l'un. À un épi de deux ruelles qui se perdent dans des jardins, il refuse d'avancer davantage. Un homme, puis un autre s'approchent, Nous nous enquêrons du mouktar. Il ne réside pas à Bitias, mais au village de Khoderbey. Voici un homme encore, puis un quatrième, venu à nous en silence, qui me chuchote : — Je pensais bien que vous viendriez nous voir. — Quoi? Savez-vous qui nous sommes et nous attendiez-vous? — Nous savions que vous étiez à Beyrouth, et nous vous attendions.

Mais, ajoute-t-il, il faut aller à Khoderbey, venez. Le chemin ne vaut rien, le gouvernement le tient en ruine; il y a ici un taxi, le taxi du village, nous vous précéderons avec lui, pour vous ouvrir la route.

Voici ce taxi. Des hommes y montent en grappe, nous nous réinstallons dans le nôtre et nous partons. Nous ne quittons plus maintenant les eaux et la verdure qui fraîchit sous un fil de lune.

De l'orée de Khodérbey où s'arrêtent les voitures, jusqu'au couvent du Père Benoît où nous devons coucher, il y a dix minutes de marche à pied. Les voitures resteront là, sous la nuit. Comme cinq gendarmes turcs occupent le village, des amis, ainsi qu'à Bitias, s'emparent de nos valises, car savons-nous si nous n'en trouverions pas demain les serrures fracturées? Tout repose au couvent. Nos amis ébranlent en vain la porte. L'un d'eux éveille un voisin qui ouvre avec sa clé. Nous entrons, le voisin frappe au plafond du bout d'une perche.

Le Père arrive avec sa bougie. Il croyait voir en nous les gendarmes; il est seul et ne peut nous préparer des lits si tard, dans l'émotion qui rend ses mains maladroites. Nous ne savons comment lui demander notre pardon : ce n'est rien, dit un ami; il y a ici beaucoup d'autres maisons.

Ils sont cent maintenant qui nous entourent, souriants. Ils nous arrêtent au haut d'un torrent de pierres, devant la

maison de Djabra Atamian, le muktar. M. Atamian est absent, hélas! retenu à Antioche par les affaires du village. Userons-nous de l'hospitalité d'un absent? Tout est à vous, nous dit-on, et l'on réveille les femmes.

Elles dormaient dans une même chambre, sur des nattes, sur la terre battue. Elles frottent leurs yeux étonnés, soufflent sur le mangal et préparent joyeusement un dîner d'œufs, d'olives, de galettes et de petit lait.

Cependant que nous nous restaurons à ce repas de la nature, je regarde la pièce où nous sommes. Au mur, un chromo de Foch. Des paquets de peignes de bois, industrie du maître de céans, sont amoncés devant une fenêtre. Hors cela, la pièce est nue. L'homme laisse ici aux œuvres de Dieu le privilège de le réjouir. Les Arméniens, par respect, restent pressés sur le balcon. Nous les appelons à nous. Ils s'assoient à la turque, le long des murs.

Comme ils diffèrent de leur frères de Kessab! Leurs esprits sont libres, leurs propos presque gouailleurs. Nous nous émerveillons de la science qu'ils ont du combat que le Comité de la Méditerranée

mène pour leur liberté. Ah! ils nous connaissent bien. Et, adolescents, comme on les voit prêts à répéter leurs pères, à défendre après eux leurs foyers jusqu'à ce qu'ils meurent, ou soient comme eux vainqueurs! Les vieux approuvent, sûrs de leur passé. Ils nous attestent que leurs yeux demeurent perçants, que leurs mains ne tremblent pas; cette invincible obstination donne, sur tous les lieux de l'Arménie, sa primauté à Khoderbey.

Sur des tables, sur des bancs, des amis préparaient maintenant nos lits.

Je sortis. *Ambulabam in latitudine.* J'arpentais le balcon et le pas d'un ami glissait sous mes pieds. La lune était mourante. Les cailloux qui nous avaient élevés jusqu'à cette maison dansaient au chant des étoiles. Des pierres, sous les arbres, cheminaient des vers luisants. J'arpentais le balcon, et j'avais sous les yeux le décor du Moussadagh. Bourg charmant, essaimé en vérité dans l'ombre des ombrages, ombre des chênes sur l'ombre des vallons, pas une âme, pas un bruit, mais la Vierge dans les maisons et les pavés, pointus combien! de ci, de là, comme escarboucles, comme gemmes l'un après

l'autre, quand s'en saisit, joueuse, une étoile. Pas une âme, pas un bruit, mais l'amitié, dans l'ombre, veille sur notre paix.



Les Turcs ont détruit les routes du Moussadagh pour nous empêcher de secourir les chrétiens.

Dimanche. — *L'Angelus* de l'aube. Les amis qui, cette nuit, gardèrent notre repos, passent et repassent devant moi. Gautherot et Chalhoub sont bientôt levés et, sur le balcon de bois, qui court devant la maison, les femmes préparent les œufs, les olives et le petit-lait. Je regarde à nouveau les collines tout autour, ces monts familiers et charmants, dont tout Arménien, qu'il habite les Amériques, Paris ou Papeete, croit connaître chaque sentier et vénère chaque ombrage. Deux gendarmes nous demandent nos cartes de visite. L'air est comme une source; la rosée se dore; je suis dans une animation extraordinaire, je presse le départ.

Nous cheminons de compagnie, entourés de nos amis. Mais, parmi eux, des figures se sont introduites, étrangères au pays. Ce sont les policiers. La voiture qui, derrière nous, peinait et geignait sur le chemin de Bitias était leur autocar. Ils

nous ont rejoints, qui en uniforme, qui en chapeau mou, et se mêlent aux Arméniens. Nous les prenons dans notre sillage. Nous respirons parmi les herbages, les orangers, les yeuses, les arums, dans une diversité de terrasses et d'enclos, dont les cieux étroits s'emplissent tantôt d'un seul chêne vert, et là n'ont voulu se fleurir que de lauriers-roses et d'arbres de Judée. Les maisons s'y dispersent dans le ruissellement des pétales et la musique des rameaux.

Je ne vois pas ici de marché, et c'est d'ailleurs jour du Seigneur. Nous entendons la messe à l'église latine, chez le Père dont nous avons cruellement détruit le sommeil. Derrière le mur de sa mission, un préau, qui me semblait si triste hier, comme empli du nocturne des champs de repos, joue sous le soleil. Nous montons un étage, et voici la messe des églises de nos villages, les fillettes avec leurs voix fausses, l'harmonium et l'angelot en robe rouge portant l'Évangile. Petite messe des dimanches à laquelle Gautherot a voulu que rien ne soit changé. Mais, emplissant la chapelle, des Arméniens dont je sais les rites divers, qui ont délaissé aujour-

d'hui leurs propres églises, dans la foi qu'ils prieraient Dieu d'un cœur plus ardent en notre compagnie.

Père Benoît nous convie à boire un verre de sirop. J'aperçois dans le préau des notables avec les enfants et, par le porche grand ouvert, une foule. Elle nous attend. Elle nous entraîne parmi d'autres sentes embaumées qui escaladent et redescendent, se brisent de marches, s'enlacent de terrasses qui laissent, comme des vasques, suinter des eaux bondissantes sous la parade des genêts d'or, des orangers et des arbres de Judée. L'ensemble de cela, qui se noue et se dénoue dans les enchevêtrements, produit une impression de calme et enveloppe en même temps de fraîche pénombre. Des roses, des roses. Il y a comme un délire arménien de perpétuelle renaissance dans la folle exaltation de cette saison des roses qui se hâtent d'épuiser toutes les sèves, de donner aujourd'hui toutes les fleurs et tous les parfums aux hôtes venus de France. Nous suivons la traînée fraîche d'un filet d'eau qui court sur des cailloux, entre les roses et les yeuses, et ainsi nous arrivons à la

source mère. Elle fraîchit, étincelle, ruisselle, s'apaise, et repart en cascade sans jamais pouvoir effacer sur les pierres les traces du sang des quatre cents héros.

Un petit café est là, humide, planté sur cette source transparente, à l'ombre d'un platane dont le tronc, me dit-on, ne mesure pas moins de vingt mètres. C'est un personnage prodigieux. Les siècles lui donnent le droit d'accueillir avec mépris l'étranger venu le voir sans ferveur et sans souvenir. On nous pousse à nous asseoir. Sur une table, que des mains anonymes ont recouverte d'une nappe brodée d'un travail ravissant, deux vases de fleurs. C'est ici qu'on nous servira. Les hommes et les femmes sont tantôt rassemblés autour de nous, par le sentiment collectif de leur amour, avec ceux des sept villages, de Bitias, de Yogonoluk, du Damlajik, accourus par ravins, valons et roches; et, sur l'ancêtre de tous les âges, les enfants arméniens ont grimpé de branche en branche pour mieux nous voir.

Aucun de ces êtres qu'anime une même foi, qui, par delà nos personnes croient voir le sourire même de celle qu'ils appellent « Grand'mère la France », n'ose s'as-

soir, ajouter sa chaise aux chaises des Français, près de cette table autel. Mais ils s'animent. Insoucieux des policiers qui les observent et les photographient, ils nous parlent avec gaieté. Ce sont eux qui, pendant cinquante-trois jours, ont tourné leur poitrine vers les Turcs, leurs pensées vers la France. Celui-ci fut arrêté, il y a quatre mois, pour avoir crié devant des gendarmes : « Vive la France ! » Cet autre le fut pour avoir enlevé un drapeau turc. Cet homme encore, qui porte le bonnet national de peau d'agneau, c'est Jacobian, le chef suprême que les combattants saluèrent d'une salve d'honneur devant nos équipages, le jour de la délivrance. J'atteste la grandeur du souvenir que laissent parmi eux ces noms vénérés : Dufieux, Bremond, Andréa, Gracy, Garreau, Benoist d'Azy — celui-ci, nous l'appelons « Papa ». Mais s'ils répondent à mes évocations, aucun ne s'abaisse à me demander les projets de la France, si elle a souvenance de sa mission, ou si elle repoussera leur chair glorieuse, du pied, vers les Turcs. Ils méprisent l'incertitude de leur vie. Nous sommes ici dans un domaine plus haut, dans un champ héroï-

que, chez des vainqueurs. L'un nous conte des légendes d'Arménie, l'autre nous présente un barde aveugle qui, plus fier de ses talents appris que de ses dons divins, tient à nous montrer avec quelle aisance il fait sa partie de trictrac. Les fleurs et les dons rustiques s'amoncellent sur notre table. Mésanges, rossignols, bergeronnettes font parmi nous leur tapage de fête. Des femmes poussent leurs youyous. Il me semblerait naturel de rester jusqu'aux étoiles, assis parmi les oiseaux et ces gens si paisibles, mais nous appréhendons une manifestation proche, j'embrasse un petit bonhomme de cinq ans, Samuel Boyadjian, dont le grand-père mourut, en 1915, en défendant la montagne, et nous nous levons. Trop tard! La montagne chante le chant des martyrs. Les policiers aussi ont ôté leurs chapeaux. Magnificence de ce chant dans ce petit café pendu sur une source de vie. Nous voudrions parler. C'est impossible, nos plus simples propos seraient dénaturés, et des rapports envenimés rejetteraient sur nous le poids de ce qui, peut-être, suivra. Le silence sera donc notre discours. Et sans doute exprime-t-il aussi

bien nos pensées, car Jacobian me baise à pleines joues.

J'ai maintenant accédé à ce privilège de ma destinée, de recevoir sur le Moussadagh, le baiser que l'Arménie triomphante rend à notre salut.

Allons encore parmi les eaux et les jardins. Dieu a créé ce lieu pour le ravissement. C'est aussi un sanctuaire. La foi arménienne y mêle aux pierrailles désordonnées des vallons les pierres robustes de ses églises qui associent ici Dieu à tous les détours, au sacrifice pour la patrie. Le Moussadagh s'entoure de leur clarté comme le visage épuisant d'un saint porte en tous lieux son aura; l'âme s'y nourrit avec les sens.

Charme nouveau d'une très humble et très ancienne église que l'on dirait faite plutôt pour des santons. On y appelle aux offices en frappant avec un maillet une barre d'acier enlevée au châssis d'une automobile. J'accède par un escalier ingénieux qui brise la roche et, tandis qu'on allume toutes les lumières de l'église pour illuminer notre prière, je m'assieds sur une tombe submergée dans

la plus tendre verdure et j'écoute ce gong. Encore des orangers, et, au détour d'une terrasse, de vieilles femmes cuisent leur pain au four banal. Elles nous voient. Elles se jettent à nos genoux : « Ne nous laissez pas massacrer, sauvez nos enfants des Turcs! » Nous sommes en France et des femmes ont peur pour leurs enfants. La joie s'éteint, l'émoi de l'âme se fait trop puissant, l'esprit se révolte et l'on se forme des serments.

Nous allons toujours par cette brousse divine, entre les chapeaux mous des policiers et les grands yeux ici malicieux de nos amis. J'interroge les sites et leur figure, pour les inscrire dans ma mémoire. Les Arméniens les ont conquis à l'ère où les faunes taquinaient les nymphes près des filets d'eau. Quand Pierre eut installé sa communauté à Antioche, ils lui demandèrent la bénédiction de Jésus, et Jésus apparemment bénit la source, le labeur de la terre, la force des arbres, les étroits chemins raboteux et les vergers, puisqu'il a permis que, depuis l'année où le sultan Selim, à Alep, empalla sa première victime chrétienne, les Turcs échouassent à polluer la montagne des yeuses et des orangers.

Pour exprimer leurs pensées de gratitude, les Arméniens l'ont couverte de leurs croix qui la nouent au ciel. Ils ont entrepris d'être le réduit d'exception des Arméniens rieurs. Narguant les policiers, assurés de leurs fusils cachés sous la terre nourricière, ils vont du pas délibéré des

millionnaires qui savent le poids d'or que leur coffre recèle. Ils laissent monter leur joie de marcher à nos côtés comme des enfants emboîtent le pas aux orphéons.

L'*Angelus* de midi... Ah! Français, Arméniens, nos gestes sont bien pareils. Labeur de terre, labeur d'esprit, labeur de sang font les nations, et même labeur fait la camaraderie. Même prière à même Dieu fait même cœur. Aussi, lorsque je suis là, à cette heure heureuse et fugace, comme l'*Angelus* de l'aube et l'*Angelus* de midi, égrenant leurs notes sur la terre de saint Pierre aux mêmes heures où les cloches de France les égrennent sur la terre de Marie, me semblent appeler pour l'éternité à l'union nuptiale de France et d'Arménie!

Laissez, mon rêve, il faut quitter.

Nous prenons congé du Père Benoît. Il se prête à venir avec nous devant le porche, à se laisser photographier dans la foule de Khoderbey qui serre notre taxi, couronne les murs des terrasses, les toitures et bat des mains à notre vue. Nous nous enquérons du taxi de Bitias qui nous précédait hier sous la lune. On nous dit

piteusement qu'il est cassé. « Quoi donc? Il allait si bien. — Oui, mais comme il dormait dans la nuit avec votre voiture, sa boîte de vitesse s'est brisée... Il y a des gendarmes à Khoderbey. »

Comment le réparer dans ce village? Nous offrons de le prendre en remorque jusqu'à Souédié.

Nous allons, de ci de là, tandis qu'on le cherche et l'amène. L'un après l'autre, pasteur, curés, moudir, maîtres d'école nous joignent et nous complimentent. Nous allons et revenons, attirant et retirant cette foule qui fait, avec nous, flux et reflux. Le temps passe. Nous apprenons que, sitôt qu'il sut que nous allions à Souédié, Khoderbey envoya en avant une trentaine de gars pour réparer au pas de course la route que les Turcs ont cassée pour la rendre impraticable; ils auront terminé tantôt et nous irons.

La voiture est d'instant en instant plus fleurie. Notre chauffeur dispose les bouquets sur le toit, les fixe au pare-brise, fleurit les marchepieds, les bagages. Gautherot remercie, remercie. Alors, un ami me murmure : « Ils voudraient chanter la *Marseillaise*. » J'ai peur des représail-

les de l' « Inexplicable », peur de l'expiation sanglante que l' « Inexplicable » imposera aux femmes, aux enfants. Je transmets à Gautherot : « Eh! puis-je, sénateur français, interdire, sur cette terre française, de chanter la *Marseillaise*? » Ils chantent... *Egorger nos fils, nos compagnes...* « Ecoutez, dit Gautherot, la *Marseillaise* est le chant de l'Arménie. »

Nous partons.. « Vive la France! Vive Daladier! » Des mains d'anciens combattants me tendent — souvenir — leurs croix de guerre ou les photographies décolorées qui les représentent dans la capote bleu horizon qui fut la nôtre, à Verdun. « Mes amis, gardez ces reliques... » Des fleurs encore, des flots de parfum, des youyous, et je reçois dans la voiture un bouquet de roses couleur de corail, nouées d'un ruban tricolore. Ainsi Khoderbey, respectueux des consignes turques qui prohibent notre drapeau, en terre française, dans le Sandjak, a su, pour son adieu, mettre la France dans mes bras.

Nous traînons le taxi cassé avec sa charge des gens de Bitias. Nous allons avec prudence. Et, d'ailleurs, Khoderbey

et les sept communes se sont mis en mouvement. Mamelon après mamelon, par les raccourcis, hommes et gamins, munis de pelles et de pics prévoyants, jouent à cache-cache avec nous, rattrapent la voiture à la course et rient aux éclats. Un tournant nous permet de revoir le village de bon accueil et de reconnaître, derrière le taxi, l'autocar de la police, suivant en second.

Ce n'est pas une route, mais un chaos de pierres, de buttes et d'éboulis qu'une délicatesse arménienne a pourtant amélioré quelque peu. Voici des cassures turques. Il n'était guère besoin que les Turcs ajoutassent leur haine à leur incurie : ici, ils parviennent tout naturellement au chef-d'œuvre. 90 % du budget des travaux publics du « Hatay » sont affectés à la construction de routes dans les régions présumées turques; 50.000 livres au seul tronçon routier qui mène d'Alexandrette à Payas. Le « président du Conseil » a déclaré que la transformation en route des chaussées effondrées du Moussadagh formerait ensuite le premier chapitre du budget supplémentaire, mais ce budget n'a porté, quand il a paru, aucune allusion à la montagne. Au vrai, ni une livre, ni une piastre des impôts levés ne retournent aux contrées chrétiennes ou alaouites qui ont voté pour la France. Aussi serons-nous brimés jusqu'à Souédié, cahotés, battus, avalés par les fondrières, astreints à stopper à tout mo-

ment, pour rattacher à notre taxi le taxi infortuné de Bitias, dont le câble se brise. Occasion pour la jeunesse de nous entourer une fois nouvelle. Elle nous suit telles les mouettes. Une faille encore, plus périlleuse, doit être architecturée. Pelles et pics sont au travail, Gautherot paie de sa personne. Nous dévalons vers la mer. Les noyers centenaires, les chênes verts de l'Arménie s'espacent. Un village encore. Ses habitants qui barraient la route, avec des drapeaux, autour de leur curé en grand habit se rangent pour nous laisser passer. Les fillettes tiennent de blancs bouquets. Nous descendons de voiture, nous sommes portés par un éclatement de l'allégresse, nous entrons au paradis dans un flot d'anges. Mais c'est à nouveau la *Marseillaise* qu'entonnent le curé et son village; les gars de Khoderbey s'arrêtent sur place à l'entendre et restent, tête haute, où leur course les a laissés.

Nous les perdons ici; ils nous fixent, immobiles, la main en auvent, car nous fuyons dans le soleil.

Nous ne rencontrerons plus qu'un moulin devant lequel nous allons faire un nouvel arrêt : la ficelle d'acier qui

nous retient encore à Bitias s'est cassée une nouvelle fois, et il est impossible, à ce coup, de la réparer. « Que deviendrez-vous, mes amis, sur cette piste fragile où la plus étroite manœuvre vous précipiterait dans un abîme? » Ils répondent qu'ils se débrouilleront. « Alors, au revoir, Bitias! — Au revoir la France! » Le car de la police paraît au loin. — Bon débarras, dit Gautherot, ils ne passeront quand même pas à travers le taxi.

Plus un arbre, seulement de rares roseaux; nous quittons la chrétienté, nous rentrons en Islam.

Nous rentrons en Islam par cette plaine sans arbres, tantôt fertile et qui tantôt s'ensable sous les roseaux. Nous atteignons Souédié. Halte pour nous informer du chemin du port, et le car obsédant nous a rejoints. Vraiment, nous félicitons policiers et gendarmes. Ils sont mal vêtus, mal nourris, mal payés — engagés à 25 livres 1/2 turques papier par mois s'ils sont fantassins, 40 livres 1/2 s'ils sont montés, ils ne touchent que 5 livres lorsqu'ils mangent à la gamelle, 18 livres lorsqu'ils sont au prêt franc — et ils puisent dans la *Schadenfreude* nationale le secret de leurs prouesses acrobatiques et patientes : s'enrichir de plus de dénonciations vaut bien pour eux d'avoir risqué leur vie dans les cahots d'une piste disloquée, ou précipité dans le vide un taxi arménien.

Nous allons maintenant vers le rivage. Il est si loin, si écarté des paillotes de la ville par le sable alluvionnaire, que l'on doute si Souédié fut jamais un port. Quel port impérial les Romains avaient ouvert

pourtant au centre de cette rade! Là où un colonel allemand et sept bataillons turcs ont pris, il y a de ceci vingt-quatre ans, leurs positions de guerre aux pieds du Moussadagh, les Romains avaient dérivé le cours du petit torrent ensableur, pour le jeter dans la mer par un tunnel creusé sous la montagne, et dont les vestiges étonnent. Fonctionnaires, machines de guerre et soldats arrivèrent dès lors de Rome par Souédié. Mais c'est en vain que nous cherchons les blocs polygonaux, les colosses dont Constance avait bâti l'enceinte : tout est poussière.

Un turbé, signe de mort et seule chose vivante, pose sa blancheur au ras des flots.

Nos hauts commissaires ni nos administrateurs, indifférents au pétrole qui étend ses nappes tout auprès, n'ont consacré la moindre peine à Souédié somnolente; les Turcs la couvrent aujourd'hui d'un linceul. Le pays est alaouite. Deux Alaouites y furent tués pendant les élections pour n'avoir pas voulu voter turc, personne n'y vota turc et le paysan qui trotte devant nous au flanc de son âne, les deux vieillards à turban qui attendent, obstinés, l'heure de la prochaine prière,

nous saluent en amis, comme feraient de vulgaires chrétiens.

Quittons ce port assassiné. L'ombre du Djebel Akra commence à bleuir. Les bouquets des cèdres et des sapins blancs y font des ombres sur son ombre. Retournons à nos cailloux, allons à Alexandrette.

Un coup d'œil sur la hauteur, vers Kabousiyé où vivent des chrétiens. La route, si l'on peut appeler route cette chose sans chaussée, s'en va monotone. Où va l'argent, mon Dieu, où va l'argent? Ce refrain qui endort n'amortit pas les trous, et la route encore s'en va monotone... Mais quand nous abordons la route de Lataquié à Antioche, c'est la belle avenue de conte de fées, que nous avons ouverte aux temps anciens. Elle emporta un jour nos amis Tharaud vers un rendez-vous qu'ils avaient avec Apollon et la nymphe aux cheveux dénoués, et elle est restée égale à elle-même, cette route où l'on se grise de fraîcheur sous les frondaisons.

Elle mène à la capitale. Comme Antioche condescendit à voter quelque peu turc, sous les baïonnettes de nos tirailleurs,

M. Açikalim entretient encore ses accès par coquetterie. Bénis soient ces votants égarés, pour la paix que leur vote apporte à nos ossements! Mais quand l'« inexplicable » nous aura tout à fait chassés d'ici, quand nous aurons tout à fait livré à M. Açikalim la forêt sans prix où le paganisme s'évanouit de ce monde, six mois suffiront pour que la route heureuse devienne le chaos de roches qui nous précipita du mont Moussa.

Déjà, les bornes à la royale implantées par nos soldats ont été renversées à peine la mousse commençait à les verdir. Elles portaient des noms trop familiers, appris dans notre enfance. Les Turcs leur ont substitué leurs blocs de ciment où ils infligent aux localités leurs désignations officielles et barbares que notre esprit refuse d'enregistrer.

Des camions chargés de troupes turques nous croisent. « Recensez-les bien, Gautherot, pour en parler un jour en Commission... » Nous roulons une demi-heure et revoici Antioche. Arrêt devant l'école française. Le Père Berard est absent. Nous chargeons un assistant de l'informer de ce que nous coucherons à

Alexandrette pour être demain à midi à Alep. Nous avons prévu de faire cette dernière étape par la route d'Afrine, qui est la plus septentrionale du Sandjak, mais, comme nous voulons absolument voir le Père, nous modifierons pour lui notre itinéraire, nous repasserons par Antioche à 9 heures; nous prions qu'on le lui dise pour que nous ne le manquions plus. « Comptez-y, messieurs, il aura tant de joie de votre visite! »

La Beauce n'égale pas la splendeur de la plaine qui s'étale d'Antioche jusqu'aux premiers contreforts des monts de Beylan. C'est l'Amouk. Dans le décor irréel de l'Amanus, sous le ciel apaisé du soir, cent mille hectares de jeune blé se dilatent de fraîcheur. Avons-nous conquis ces immensités sur la pestilence des marais, pour les offrir bien plantées aux étrangers qui crucifièrent nos prêtres en Cilicie, brûlèrent vifs nos soldats, accrochèrent au col d'un chien la tête du commandant Hauger?

Des marais et des lacs il y en a encore des milliers et des milliers d'hectares que nous devons combler, à leur tour, pour y

cultiver le coton si nécessaire à nos besoins. Leur eau toujours pâle s'est éteinte sous les premières étoiles. Des huttes de roseaux les bordent, occupées par des Bédouins. Je vois aussi quelques touffes de réglisse. Quand assez de kilomètres de marais ont succédé à d'autres kilomètres, nous traversons un bosquet de grands chênes, et nous nous élevons doucement en lacets qui nous apportent, tour à tour, l'un et l'autre paysage de la plaine et des monts grandissants. Ce sera ainsi jusqu'au col fameux que nous passons après l'armée d'Alexandre.

La jolie chose que Beylan! Mais ce qui est plus important, c'est la protection sans égale du col. La route tient sa largeur.

Elle s'encaisse dans des monts abrupts. Paysage guerrier s'il en est, ici tout est dramatique jusqu'au débouché éblouissant, dans la verdure et les sources, sur la bourgade suspendue dans le ciel.

Qui tient ce col tient, certes, la Syrie. Cependant, il se trouve si proche de la mer que, qui tient la mer le tient lui-même sous son feu : le croiseur eût été à bonne place à Alexandrette.

Nous y arrivons maintenant à cette

Alexandrette, terme de notre mission. Je vois son golfe étalé sous mes pieds, dans une orbe de montagnes. La ville y repose, bleue dans la nuit. En face, les lumières du port turc de Payas. La route nous mène dans une courbe molle. Bosquet ambulante de roses arméniennes que notre course n'a pas encore fanées, nous nous arrêtons devant la « Maison de France ». Nous sommes sur un large et beau boulevard, ourlé de jeunes palmiers, et devant la mer immobile.

Lundi. La marche d'une troupe
m'éveille. Le jour se lève, cinq heures.
Les soldats turcs vont à l'exercice et chan-
tent. J'ai bientôt appris qu'ils chantaient
cette chanson populaire :

*Quand ils ont su que les soldats sont venus
les ennemis ont pâli...
Nous sommes venus ici pour faire verser le sang...*

*Pour mettre le pays à feu et à sang,
aux cieus nous avons les avions,
zu sol les cavaliers, et nous, les fantassins.*

*Nous jetterons, bravo! obus et cartouches
de toutes parts, sur la montagne...*

*La neige tombe comme le son,
Les cheveux de Kemal sont comme de la soie (1),
A côté de lui, les Français sont des chiens...*

*Qui a bu l'eau d'Attik?
Que les Arméniens crèvent...
Kemal chie dans la bouche qui a dit que les soldats
[ne viendront pas...*

(1) Kemal Ataturk, le « Chef éternel », était chauve. La
chanson le dote de cheveux de soie (*ipek* en turc), pour as-
surer la rime avec *keupek*, « chien ».

*Nous prendrons le Sandjak de force,
les filles arméniennes vont nous appartenir,
leurs biens seront à nous.*

*Quand ils surent l'arrivée des Turcs,
les Arméniens ont pâli,
leurs reins se sont cassés.*

*Il y a du sang sur nos baïonnettes,
nous sommes des voyageurs,
vous ne connaissons pas la terre que nous foulons...*



Alexandrette est une ville chrétienne. Elle comptait, le 1^{er} mars 1937, lors du dernier recensement français, 18.853 habitants : 13.148 chrétiens, parmi lesquels 8.227 Arméniens, 3.776 Arabes alaouites et seulement 1.929 Turcs.

On sait généralement que son territoire n'était, en 1913, qu'un marécage paludéen où coassaient des millions de grenouilles. Les habitants étaient des ombres. Nous y avons effectué des travaux importants, vaincu le paludisme par assèchement de 450.000 m² de terrains, ouvert le boulevard du bord de mer, dessiné des jardins ravissants, élevé des constructions : hôpital civil, palais de justice, ré-

sidence, gendarmerie, prison, caserne, savonnerie, usine électrique, dépôt pétrolier, service du port et de la douane, huit églises, deux mosquées, un temple, une synagogue, onze écoles, quatre couvents; de plus grands travaux restaient à exécuter en 1937.

Alexandrette est le seul port de la Syrie, le second port des pays sous mandat français; ses recettes budgétaires constituaient le septième des recettes totales de la Syrie. Les anciens ont laissé successivement dépérir à son profit les ports phéniciens : Aco, Tripoli, Berythe, Aradus, Laodicée. Les Egyptiens et les Grecs l'occupèrent pour porter la guerre par son relais en Mésopotamie, en Perse et aux Indes; les Romains après eux, pour assurer le passage de leurs convois de Cilicie, puis les Arabes, pour attaquer les Byzantins et les poursuivre jusque dans leur capitale; alors l'empereur Heraclius, fuyant avec son armée, et personnifiant dans Alexandrette son empire perdu, s'écria : « Syrie, pour la dernière fois, je te salue ».

Les croisés qui venaient d'Asie-Mineure et se dirigeaient vers Antioche, s'emparèrent à leur tour d'Alexandrette

pour y établir leur base la plus sûre, et les Turcs en dernier, pour en faire, comme les Romains, la porte d'Alep et de la Cilicie, mais ils n'en firent que le marécage aux millions de grenouilles. Après que Napoléon eût voulu lancer une armée d'Alexandrette à la conquête des Indes, toutes les nations se la disputèrent: le sort du monde, disait Disraéli, se décidera un jour dans ce port que Chypre montre du doigt. J'en ai dit ailleurs les raisons que tous les amiraux connaissent : « *Quelle position magnifique!* s'écria Briand. *Le golfe d'Alexandrette, c'est quelque chose de formidable dans la Méditerranée, sa possession est essentielle à l'avenir de la France.* »



Je savais tout cela quand je conversais cette nuit avec de bons Français un peu désenchantés.

Ils sont cinq qui se réunissent à l'heure de l'apéritif à la « Maison de France » maison qui va fermer ses portes, car ils ne peuvent, à eux seuls, en supporter le loyer.

Ils dirigeaient le port, l'électricité, les

travaux publics. Ces entreprises concessionnaires, nourries seulement de capitaux français, agonisent. « Le 15 mars, me disent-ils, les Turcs introduisirent leur monnaie comme seule monnaie officielle et reléguèrent la monnaie syrienne au rang d'une devise étrangère, au cours forcé de 67 piastres turques la livre syrienne, ce qui revient à dire que les 20 francs n'ont plus valu que 13 francs 50. Ils ont ainsi confisqué à leur profit la masse de papier syrien qui circulait dans le Sandjak pour le remplacer par leur papier. Mais la Turquie vit en circuit fermé comme l'Allemagne et l'Italie, et son papier n'est gagé sur aucune réserve métallique. L'opération consistait à remplacer une devise appréciée par une devise sans valeur, escroquerie au préjudice de nos protégés, dont le haut commissariat a évalué le montant à 400 millions de francs.

« *Le Journal officiel du Hatay* promulgua le lendemain la loi sur la « protection de la monnaie turque », qui institue le contrôle des changes et des devises et interdit l'exportation des capitaux. Les compagnies concessionnaires françaises

ont été invitées en conséquence à abaisser leurs tarifs, exprimés en monnaie syrienne — seule monnaie autorisée par le Statut — dans une proportion allant de 20 à 25 %, alors que les administrations et les services publics maintenaient les leurs à la parité de la monnaie turque.

« Les Turcs ont assujetti avant-hier les importations et les exportations au règlement de compensation dit de « clearing » appliqué en Turquie, et remplacé le tarif légal des douanes des Etats du Levant sous mandat français, par les droits turcs qui sont prohibitifs. Le prix des allumettes a augmenté hier de 50 %, celui de la viande de 40 %, les vêtements de 30 % et les transports de 75 %. Vous verrez aux étalages, les carottes valoir 3 francs la pièce.

« Nous avons aussi l'histoire des timbres-poste. Les seules vignettes autorisées par le Statut, sont les vignettes syriennes. M. Açikalim les surchargea de la mention de la date du décès d'Ataturk et d'un cadre de deuil qui recouvrait le mot « Syrie ». M. Piaux protesta, mais comme on dit ici, « l'autorité locale n'en passa pas moins outre. » M. Açikalim ré-

pandit ensuite les timbres turcs à l'effigie d'Ataturk, surchargés de l'inscription : *Etat du Hatay*. Ce Hatay est inconnu de l'Union de Berne. Ses timbres ne sont pas autorisés par le Statut et n'ont pas pouvoir d'affranchissement. M. Puaux a ordonné aux postes de Syrie et du Liban de frapper d'une surtaxe les lettres qu'ils orient, et l'on s'étonne de ce que la France ne fasse pas de même. L'affranchissement avec les autres provinces de la Syrie est l'affranchissement pour l'étranger.

« L'escroquerie est partout. Les Turcs ont fondé une *Union protectrice des enfants du Hatay*, une *Union de protection des tuberculeux*, une *Union culturelle* et jusqu'à une *Union d'équitation pour jeunes gens des deux sexes* et imaginé pour les exploiter une société fictive dont ils nous obligent à souscrire les actions qui coûtent 10.000 francs. Ils nous taxent pour la construction de leurs casernes à Alexandrette et à Kirik-Khan. Le budget de cette année engageait 1.100.000 livres de dépenses. La commission du budget a proposé le relèvement des crédits alloués à l'instruction, aux travaux publics, aux œuvres sociales, et la réduction du nom-

bre des fonctionnaires : il y a ici, à côté du chef de l'Etat et du président du Conseil, quatre ministres, six sous-secrétaires d'Etat, trente directeurs généraux, un président de la Chambre, nantis de chefs de cabinet. Ankara a ordonné de voter le budget sans l'apprecier, et tous ont obéi.

« Les députés cumulent leur traitement avec ceux qu'ils perçoivent en Turquie, comme le feront, durant deux ans, les 127 fonctionnaires qu'Ankara nous a envoyés. Faïk Turkman, ministre de l'Instruction publique cumule son traitement avec celui de professeur à l'école militaire d'Ankara et Hamdi Seldjouk, député d'Alexandrette avec celui d'avocat général à Ankara. Les députés appelés minoritaires ont été désignés pour la plupart par le colonel Collet sur la proposition de M. Inonu, aussi bien que les députés turcophones. On a pris grand soin de les choisir parmi les illétrés qui ignorent le turc pour qu'ils votent les textes sans les comprendre; vous savez qu'il leur est interdit de s'exprimer en arabe.

« Mais nous connaissons des tourments d'autre sorte.

« Vous compterez, demain, au grand jour, les drapeaux français qui flottent sur Alexandrette. Un fonctionnaire français arborait encore le sien, il y a peu de jours. Les Turcs l'ont surmonté d'un drapeau turc. Comme nous n'avons plus de soldats ici, notre fonctionnaire demanda quatre hommes à Antioche pour le débarrasser de force de cet intrus. On les lui refusa. Il abaissa alors nos couleurs pour que les couleurs turques ne les dominent plus.

« Ainsi notre drapeau ne flotte que sur notre Maison de France qui va fermer et sur l'école des Frères. Les Turcs qui passent devant lui doivent demander à haute voix : « Quand nous débarrassera-t-on de ce cochon? » Pauvres Frères! Ils sont incorrigibles. Ils avaient organisé une petite fête. Ils avaient écrit sur le programme :

Collège des Frères des Ecoles chrétiennes, Alexandrette. Syrie.

« Ah! quelles imprécations turques contre ce mot : *Syrie*, et de quel ton Ankara a enjoint aux parents de retirer leurs enfants de cette école de traîtres. Les enfants étaient 400, parmi lesquels les fils

des fonctionnaires et des officiers turcs et même du directeur du Lycée qui trouvait l'enseignement français bien supérieur au sien.

« La promulgation des lois turques dans le Sandjak oblige les religieux à se vêtir laïquement; que durera la tolérance qui vous permettra de voir, demain, les Frères dans leur robe sacrée? Avec les maîtres d'école arméniens, ils sont les derniers maîtres français; le « ministre de l'Instruction publique » a averti les maîtres que celui qui enseignerait le français serait révoqué. »

Mes amis me montrent ce texte; je le cite : *J'interdis formellement, sous peine de sanctions très sévères, de prononcer un seul mot de français dans les écoles du Hatay, même pour donner une explication. Il faut effacer d'ici la trace de l'étranger.* Et ils continuent :

« D'ailleurs, les cinémas ne peuvent plus représenter que des films parlant turc, les cafés ne peuvent plus faire entendre à la T. S. F. que les stations turques.

« M. Puaux avait institué l'organisme judiciaire prévu par le Statut. Quatre ma-

gistrats étaient arrivés de France pour l'inaugurer. M. Açikalim les a fait expulser honteusement le 22 novembre; ils ont repris le bateau pour Marseille.

« Le « ministre de la Justice » a déclaré que le principe du gouvernement est l'application progressive de toutes les lois turques dans le « Hatay ». On a d'abord adopté, sans la modifier, la loi turque « concernant les juges », puis le code pénal et le code de procédure pénale turcs; on introduira le mois prochain le nouveau code civil turc, le code des obligations et le code de procédure civil. Les nouveaux tribunaux refusent d'exécuter les jugements rendus en Syrie; il est vrai que nous leur rendons la pareille à Beyrouth. Ils rendent la justice que vous pensez, mais comme leur institution est illégale, leurs jugements sont sans droit.

« Ne croyez pas que les populations nous bénissent pour la discrétion que nous apportons à les protéger. Le Sandjak souffre. Au centre même du turquisme, à Kirik-Khan, ville qui compte 4.388 Arméniens sur 6.781 habitants, les Turcs protestent contre l'accaparement des postes administratifs par le seul clan Abdur-

rahman Malek. A Antioche, cette sorte de club qui réunit les riches Arabes prépare à la révolte contre les Kémalistes. Ceux-ci font partout de vastes « épurations ». Quiconque ne s'affilie pas au « Parti du peuple » est dit « communiste », destitué s'il occupe un emploi ou arrêté, s'il n'est pas Turc. La police vient d'emprisonner ici même le procureur et un juge suppléant; elle a jeté au cachot, à Antioche un député turc, le professeur de philosophie et 200 élèves du lycée.

« Il y a des Maisons du Peuple à Souédié, Beylan, Harbié, Kosseïr, Antioche et Alexandrette; un député d'Ankara est allé demander aux Arméniens de Kesab de s'affilier; ils l'ont refusé, comme vous le pensez.

« L'espoir en la France demeure malgré tout si tenace que les habitants viennent nous voir la nuit, en rasant les murs. S'ils rencontrent un ami dans la rue, ils regardent autour d'eux pour s'assurer qu'aucun Turc ne les épie et demandent: « Quoi de nouveau? » « Rien. Ce « rien » veut dire que la France ne s'est pas encore réveillée. Au contraire, les officiers turcs et les fonctionnaires qui ne veulent

pas être compris des passants, s'entretiennent en allemand.

« Que faire quand on est Français?

« Partir? 8.000 Turcs, Arabes, Grecs et Tcherkesses ont déjà émigré. Les Arméniens doivent rester 500 sur les 8.200 qui habitaient cette ville. L'évêque et le conseil de l'église, M. Der Stephanian, directeur de l'école arménienne, tiennent bon avec le pharmacien. Les autres sont partis pour Alep, pour Damas, pour Latakié. On peut assurer que 15.000 familles, plus de 60.000 personnes, chrétiens ou musulmans, quitteraient le Sandjak dans la semaine qui précéderait notre départ d'Antioche.

« Ceux qui émigrent perdent tout. La dernière loi entrée en application est la *Loi des biens abandonnés* promulguée jadis en Turquie pour permettre la confiscation des biens des déportés et des massacrés. Nous avons demandé que la confiscation ne soit prononcée que six mois après la constatation de l'émigration. Mais dès qu'un « Hatayen » émigre, un fonctionnaire turc accourt de Turquie et « loue » sa maison. Le gouvernement dresse d'ailleurs l'inventaire des biens de

tous les chrétiens; préface à une confiscation générale; il accusera ensuite les chrétiens de toujours dépouiller les Turcs.

« Plutôt qu'assister les bras croisés à la destruction de nos entreprises, nous préférierions certes partir. Mais nous sommes responsables de capitaux français. Nous veillons sur eux, si notre gouvernement les oublie. Nous sommes les sentinelles de l'industrie française, à ce bout de l'Empire, à ce bout de l'absurde et de la honte. Alors nous voulons espérer en M. Daladier, comme, me dites-vous, espèrent les Arméniens — pas un arpent de territoire, pas un seul de nos droits — et nous restons cinq, auprès des Frères.

Une apparition blanche et rose s'est posée dans le golfe où jamais les vents qui se brisent sur la conque de l'Amanus ne forment remous ni tourbillons. C'est un paquebot turc. Il achève sa croisière, circonscrite aux ports de la Turquie; il n'est venu jusqu'à nous, sans voyageurs et sans fret, que pour le plaisir de nous apporter sa preuve que le « Chef éternel » Atatürk et le « Chef national » Inonu ont déjà conquis Alexandrette.

Et, bientôt, il s'en va dans l'air mauve, comme une bulle de savon.

Nous avons un rendez-vous avec le cimetière. Il est fermé à clé, hélas! et personne n'est plus là pour l'ouvrir aux Français qui voudraient le fleurir. Nous regardons avidement par la grille d'entrée. Les tombes de 716 de nos soldats s'alignent côte à côte et, pourtant, solitaires. Certes, la piété des Frères et de nos amis désabusés — cinq encore — la douceur des Sœurs veilleront sur elles jusqu'à

la fin, mais après? Après, faudra-t-il les déterrer et les recharger sur des camions, ces pauvres ossements martyrs, déjà émigrés de nos cimetières profanés de Cilicie, et les mener, toujours plus vers le sud, vers quelque autre champ éphémère de repos?

Nous allons maintenant vers le port, sans nous laisser distraire par la ville mercantile qui s'éveille. Il est comme désaffecté, assassiné comme le port de Souédié. Silence partout. Il y a de ceci quelques semaines, un ingénieur anglais et ses deux conducteurs de travaux y avaient pénétré. Sans être autorisés du haut commissaire ni de la société concessionnaire, ils avaient planté des piquets, tracé des limites. Nous les avons chassés, et tout est rentré en léthargie. Nous avons accompli ici un grand effort. Un port, qui devait être l'asile de nos flottes de guerre, le plus grand port français dans le bassin oriental de la Méditerranée, naissait de nos œuvres, et nous l'anéantissons dans la ruine, comme si, à vivre près des Turcs, nous prenions goût à leur néant...

Mais nous retenons qu'il nous faut

être à neuf heures à Antioche. Faisons d'abord aux Frères une rapide visite. Ah! qu'il pigeonne haut dans le ciel, le drapeau du cher Frère Félix Imier. Il est immense, il est impérial, il est bleu, il est blanc, il est rouge, il nous réjouit, il nous réchauffe. Nous savons maintenant que la France va se ressaisir, qu'elle le doit, qu'elle le peut, puisque malgré les Turcs, malgré l'« Inexplicable », insensible à la peur du baton, Frère Félix Imier porte notre drapeau. Notre chauffeur gesticule devant l'école. Il est Arménien, on le sait. Or, j'ai laissé dans la voiture, avec les bagages et les roses du Moussadagh, le cher bouquet qu'une main me jeta, noué d'un ruban tricolore. Un Turc vola le ruban dans la nuit. Lui, s'est mis à sa recherche et l'a retrouvé (il faut être Arménien pour retrouver dans une ville vingt centimètres de ruban tricolore) il l'a reconquis de haute lutte, mais il est encore pourpre des coups qu'il a reçus.



Dans la lumière attiédie du matin, Beylan nous semble plus charmant encore

qu'au crépuscule et plus émouvant encore l'océan des jeunes blés verts. Nous arrivons. Gautherot laisse au passage, cette note pour Collet :

Monsieur le Délégué,

J'achève, avec M. du Véou, mon séjour dans le sandjak d'Alexandrette.

Comme ont pu vous le rapporter les nombreux policiers turcs attachés à nos mouvements, aucun incident ne s'est produit. Nous avons d'ailleurs observé, comme il était convenu avec M. le Délégué général, et comme je l'avais fait savoir à Paris même, une absolue réserve.

Mais nous avons constaté sans cesse la terreur dans laquelle vit la population relativement à son destin.

Je tiens à vous faire connaître que si les habitants des localités qui nous ont accueillis courtoisement mais avec le respect de toutes les consignes de police que je n'apprécie pas dans cette lettre subissaient, du fait de notre visite, le moindre désagrément, j'en saisirais immédiatement le haut commissaire, le ministre des Affaires étrangères et la Commission des Affaires

étrangères du Sénat auprès de qui je devrais rendre responsable le Délégué de la France dans le sandjak d'Alexandrette.

Agréez...

Nous entrons chez le père Berard. Les classes ouvrent sur la grande cour. J'y vois les enfants au travail, mais ils ne se lèvent pas pour nous faire les compliments accoutumés, et les professeurs continuent leurs leçons, comme indifférents à notre venue. Un Frère nous aborde. Il a l'air emprunté d'un porteur de mauvaises nouvelles.

« — Le Père va-t-il venir, mon Frère?

« — Hélas! vous ne le verrez pas.

« — Et pourquoi? Ne l'avez-vous pas avisé?

« — Si fait, si fait, mais il n'est pas là.

« — Et qu'est-ce donc qui l'a éloigné?

« — Ordre supérieur, messieurs, on est venu le chercher ce matin, à 7 heures.

Nous nous efforçons d'éclaircir ce mystère, de savoir qui l'enleva à son école, ce matin justement. Des yeux angoissés nous

répondent qu'ils ne nous répondront pas. Nous n'avons plus rien à faire ici, nous sortons et, dans la rue, nous nous interrogeons à nouveau. Qui peut avoir interdit à un Français de recevoir des Français dans une école française? Qui peut l'avoir enlevé dans son école à moins de trente mètres de la résidence du colonel Collet? Gautherot marche à pas rapides. Il est représentant du peuple, il ne laissera pas tourmenter le père Berard. Nous avons une heure à notre discrétion, employons-la à rechercher le père escamoté.

Ne nous égarons pas dans l'éternel dédale ombreux des souks. Restons dans les rues claires. Miracle, voici un Français. Cela attire si bien, un militaire français dans une rue d'Antioche, que nous l'abordons, et il se met à nous parler avec la volubilité d'un homme qui ignore depuis longtemps cette fête de parler français à des Français de France. Il est vif, éveillé, il nous assiste dans nos menues emplettes, et à changer notre argent syrien, car la loi sur la monnaie est appliquée rigoureusement depuis hier. Il s'arrête soudain, presque à l'angle du pont de l'Oronte, devant un café où les clients fument sans

bruit leur narghilé. La police, les gendarmes, les dénonciateurs, ont accompli ce miracle de faire à Antioche les narghilés muets.

« — Voyez-vous ce poste de police? nous dit-il, c'est ici devant que le lieutenant Chabot fut assassiné... Si l'on vous raconte qu'il avait trop bu, qu'il gifla le Turc, qu'il porta la main à sa poche revolver, ce qui excuserait son assassin, ne le croyez pas. J'étais là. J'ai bien connu ce pauvre officier, l'homme le plus sobre qui fut, le plus doux et le plus poli, et il n'avait pas de revolver. Quand ils l'ont tué, je vous jure que cela a fait du vilain. Si l'on n'avait pas consigné la troupe, nous aurions chassé les Turcs en un tournemain, et fait justice de l'assassin. Cette brute a été condamnée, nous-dit-on, à quelques mois de prison, mais vous auriez pu le voir à Alexandrette, où il se promène librement. »

Voici la banque de Syrie. Elle est fermée. Elle a arrêté sottement ses opérations, un jour quelconque, vidé sa caisse et laissé la banque turque maîtresse de la place.

Aurai-je plus de chance à la poste d'Antioche qu'à celle de Kessab?

Au « Hatay », on ne jette pas son courrier dans une boîte; on prend la file et on le remet à l'employé. Je souris au monsieur et lui demande des timbres. Il secoue la tête :

« — Donnez-moi vos cartes-postales et l'argent pour les affranchir; je les enverrai en Turquie d'où on les réexpédiera revêtues de timbres turcs; et si vous voulez envoyer une lettre, confiez-la moi ouverte. L'affranchissement est de 12 piastres 50, mais les chrétiens paient 13 piastres 50. »

Je paie, je remets mes vieilles images et je prie le chef éternel qui réside maintenant aux Enfers, de permettre qu'elles parviennent jusqu'à leurs destinataires.

Peu après :

« — Regardez, dit notre militaire, voici le père Berard. »

Nous le croisons, en effet. Il va sur la chaussée, accosté au bras d'un policier turc. Nous a-t-il vus? Je le crois, car nous le frôlons, mais ses yeux ne nous ont rien exprimé; il va droit devant, guidé, dirais-je, par son mentor.

Ceci vaut une question :

« — Que faisons-nous à Antioche? Je vous compte un parmi des Turcs grouillants. Et combien d'abord, sommes-nous de Français?

« — Turcs et Français, nous respectons aussi mal les accords. Nous devrions avoir chacun 2.500 hommes dans le Sandjak. Nous en avions encore 1.500 quand le délégué prit sur lui de réduire nos effectifs à 830 hommes; ni les Turcs, ni le Quai d'Orsay, ni le haut commissaire ne le lui avaient, paraît-il, demandé. Le bataillon qui devait nous arriver de Beyrouth, est demeuré à Latakié; un escadron nous est venu d'Alep, vous savez qu'il cantonne à Rihanié, combien de jours y restera-t-il? Mais le croiseur! Si vous aviez vu, mes chers messieurs, comme les Turcs, quand on l'annonça, se précipitaient à bas des trottoirs pour nous laisser la place. Quel malheur qu'on lui ait donné contre-ordre! Nous en restons inconsolables.

« Il y a 2.500 réguliers turcs, peut-être 3.000. Mais les 1.500 hommes dits de milice sandjakienne sont Turcs, recrutés et commandés par des Turcs, habil-

lés d'uniformes turcs. 8.000 hommes sont aussi venus de Turquie, habillés d'effets civils, non encasernés, et gardent à domicile leurs uniformes et leurs armes.

« Vous voyez comme nous nous cachons. Les Turcs se montrent avec ostentation. Ils procèdent à des prises d'armes incessantes, manœuvrent matin et soir, et j'admire, je l'avoue, leur discipline. Savez-vous ce qu'ils chantent quand ils vont à l'exercice :

*Le pied sur le Hatay,
un œil vers Damas,
un œil vers Alep,
mon cœur bat pour la Djezireh.*

« Aujourd'hui, les Turcs se préparent à l'assaut de Kessab et du Moussadagh. Des contingents d'Alexandrette ont pris position sur le Raz-el-Khanzir, et sur les montagnes d'Arsouz et de Saouk-Olouk où ils creusent des tranchées et se fortifient; ils y surveillent le nord du Moussadagh, tandis qu'en détruisant ses routes, ils nous interdisent de le secourir.

« Des femmes ont déjà porté trois cent cinquante fusils à des Turcs des villages de Baïr et de Boudjak, qui appar-

tiennent au territoire de Lataquié, où les Turcs renvoient d'ailleurs les miliciens turcomans qui en sont originaires, pour former une force turque dans le dos de Kessab. Nous en avons surpris seize du village de Bedrissé, quatre de Faka-Hassan, mais la plupart nous échappent. Les Turcs ont aussi donné deux cents fusils aux Turcs d'El-Ordou; les distributions continuent à raison de quinze à vingt fusils par jour.

« Le 12 de ce mois, les gendarmes ont bloqué, par contre, le village chrétien de Karadouran; ils y ont arrêté un habitant chez qui ils ont trouvé deux fusils. Rien n'inquiète plus justement les chrétiens que ces menaces et ces prémices de leur désarmement. »

« Et ils n'ont pas tort. Les chrétiens sont en péril au Moussadagh. »

Nous en savons assez. Gautherot craint de causer de plus grands ennuis au Père Berard en intervenant ici même en sa faveur. « Partons », dit-il.

Une barrière, puis une autre et une autre encore, au travers d'une lande galeuse. Des Turcs gardent la première, protégés de la soif et du soleil par des tentes qui tiennent au frais leurs parabellums et leur sirop. Nous sommes allés sous leurs tentes. Nous avons répondu à leurs questions telles que l'âge de nos pères, vidé nos poches, ouvert nos portefeuilles : la qualité de sénateur français n'en a pas affranchi Gautherot. Des chameaux agenouillés branlaient leurs têtes de vieux magisters. Les gendarmes, après les douaniers, les débâtaient, sondaient les bâts, fouillaient les Bédouins, palpaient les moutons bêlants, à la recherche de livres syriennes. Nous nous sommes enfin libérés. Nous roulons vers l'est, vers Alep, vers l'Euphrate aux eaux jaunes, vers la Djezireh, vers le Tigre aux eaux d'argent.

Ces nouvelles nous ont rejoints à Hassetche :

« Avant même que nous eussions quitté le Sandjak, les Turcs ont déchiré un drapeau français, à Kirik-Khan.

« A Khoderbey, le lundi soir 17, des gendarmes ont donné un fusil de chasse à un Arménien qui s'appelle Missak Ibradjian. Cet homme serait ce que nous appelons un mouton. Il a tiré deux coups de feu en l'air. Les gendarmes sont accourus « au bruit », jusque de Souédié. Il leur a dit qu'il avait voulu se défendre contre des hommes de la montagne qui allaient le tuer. Les gendarmes ont arrêté une dizaine de paysans; ils les ont bâtonnés et fouettés. Les paysans leur ont demandé la cause de ce traitement : « Je te bats pour l'amour de Dieu et pour l'amour de la France. Pourquoi avez-vous reçu ces chiens? Tu n'as plus rien à faire avec les Français, vous êtes ici en Turquie.

« Le mudir Cherbetjian, destitué la veille, s'est présenté aux gendarmes. Il leur a affirmé qu'ils ont donné eux-mêmes le fusil à Ibradjian : « Qu'en sais-tu? — J'ai des témoins. — Ça ne te regarde pas. »

« Le lendemain, les gendarmes ont conduit à Antioche l'un des détenus qui paraît grièvement blessé : « Chien, lui dit le capitaine de gendarmerie, tu mérites bien davantage. »

— « Nous sommes tombés dans les mains des sauvages qui nous ont battus comme on bat les serpents. Et ils nous disaient : — « Criez encore Vive la France! Pourquoi ne criez-vous plus? Vous n'êtes plus les mêmes salauds qu'hier. » En même temps, un gendarme dit à son chef, en me regardant : — « C'est celui-là qui resta toute la journée avec les Français » et il me battit à nouveau à coups de pied dans la poitrine. On nous emprisonna ensuite en nous disant : « Vous coucherez par terre jour et nuit, sans manger ni boire. » Enfin je me suis sauvé en faisant 125 kilomètres à pied, mais je vais par les rues la tête vide, car j'ai perdu ma patrie. »

« Mercredi, le chef de la Sûreté turque a convoqué le mukhtar Atamian chez qui nous avons couché tous trois, à Kessab, et dîné d'œufs frais, d'olives et de petit-lait. On se souvient de ce que le malheureux était alors à Antioche, bien ignorant de la bonne hospitalité qu'il nous offrait. Il n'importe, il est destitué avec tous les chrétiens, maîtres d'école, secrétaires de mairie que leur petit emploi faisait vivre.

« Un renfort de vingt gendarmes a pris possession de Khoderbey. Les gendarmes frappent aux portes. Ils tiennent une enveloppe à l'en-tête du ministère de l'Intérieur : « Lisez et signez, c'est une convocation. » Plusieurs, surpris, ont reçu le pli. Mais déjà plus de trente, de Kessab et du Moussadagh, ont gagné le maquis, et les gendarmes ajournent à les poursuivre, de peur que le feu prenne aux deux montagnes. »

Nous nous séparons, Gautherot et moi. Gautherot veut rentrer à Paris assez à temps pour assister, le 3 mai, à la réunion de la Fédération républicaine et lui porter ces nouvelles. Il prendra son envol à Damas, tandis que j'irai à Beyrouth avec Chalhoub.



Je revois M. Meyrier. Je lui demande, de mon mouvement et de la part de Gautherot, d'établir un poste de douze hommes à Kessab, un autre à Bitias ou à Khoderbey. Les 830 hommes que nous entretenons à Antioche, bouclés dans leur caserne, ne sont pour les Turcs qu'un objet de dérision. Ils fourniraient aisé-

ment ces deux postes qui rassureraient les Arméniens; j'assure que ceux qui se cachent dans le maquis, regagneraient paisiblement leurs maisons, et que nous serions soulagés de cette crainte atroce de voir les Turcs anéantir Kessab et le Moussadagh, ou bien d'intervenir contre les Turcs et les Arméniens à la fois, de mitrailler d'anciens combattants français. Je n'exprime d'ailleurs qu'une ancienne idée. Collet avait envoyé un émissaire à Khoderbey, le 5 avril, alors qu'il ignorait encore que le bataillon de renfort s'arrêterait à Lataquié, pour prévenir les villageois qu'un poste français s'installerait sous peu, chez eux, avec une mitrailleuse.

Mais ces douze hommes relèvent, me dit-on, de la politique générale. M. Meyrier ne peut que demander des ordres à Paris, et je le supplie de les provoquer.

Je prends le frais, le soir, sur la terrasse de l'hôtel Saint-Georges. Voici Mme de Bonneuil qui arrive de Bagdad et Jérôme Tharaud qui arrive d'Athènes. Bientôt, des amis élargissent notre cercle. Ce sont des réchappés du Moussadagh. Ils ont le bras en écharpe, leur tête s'en-

veloppe de bandes. Je les console, je les exhorte : « Ayez soin de ne jamais prêter au moindre reproche, restez sages quoi qu'il arrive; nous penserons à vous à Paris. » Je leur publie, en ces quelques mots, de quel cœur, pour le bonheur, pour le malheur, pour le prochain combat, j'ai engagé ma foi à leur montagne.

Jérôme se taît. Il regarde le ciel soudain obscurci. Puis : « Vraiment, dit-il, le Moussadagh est la dernière citadelle des Arméniens. Il m'apparaît, investi, battu par la marée turque, pareil à ces pauvres chrétientés franques de Syrie que l'Islam submergeait; elles appelaient à l'aide, mais saint Louis était trop loin, Gênes et Venise se disputaient, alors les Sarrasins empalaient les chrétiens. Le Moussadagh appelle à l'aide à son tour : « Chrétiens en détresse, secourez-nous! » Mais on a coupé le téléphone; il appelle et nul ne répond. La Syrie n'a pas de chance. Nous donnons ses provinces l'une après l'autre, la Palestine, la Cilicie, le Sindjar, les pâturages druzes, que sais-je? Les ministres prononcent leurs discours et pratiquent toujours leur cher malthusianisme; on ne se guérit plus de ses passions, après

un certain âge. Mais que nous abandonnions ainsi le Moussadagh, vraiment, quelle étrange histoire! Et que nous le donnions aux Turcs, quelle histoire inexplicable! »

Il pleut. La pluie, signe de nos pensées, la pluie est magnifique.

EXPLIQUONS L'INEXPLICABLE

Quand Louis XV eut renversé les Alliés, Frédéric-Guillaume se tourna vers les Turcs. Il organisa leur armée. Les Turcs ne cessèrent plus d'être ses amis et nos ennemis. Ils firent massacrer les maronites en 1845 et 1860, scellèrent définitivement leur contrat avec l'Allemagne en 1889, nous firent la guerre en 1914. Mais les Turcs qui se trouvaient alors en France ne furent pas conduits dans des camps de concentration. Ils gardèrent la liberté de se promener par nos villes et nos campagnes, car une fiction veut que les Turcs soient nos amis, au temps même où ils nous font la guerre.

Ils n'étaient pas encore nos amis quand Victor Hugo réclamait pour l'enfant grec de la poudre et des balles. La fiction date de la fondation du Comité *Union et Progrès*, en 1908. Ce comité maçon s'empara du pouvoir avec l'aide de Guillaume II qui précipitait le *Drang nach Osten*. Les Loges anglaises et françaises saluèrent comme leur victoire l'avènement de leur enfant; elles chantèrent les

louanges des Turcs qu'elles injuriaient la veille, volèrent à leur secours, nous disputèrent à leur profit, en Orient, les avantages que Cambon nous avait prévus.

Elles nous imposèrent les instruments diplomatiques par lesquels nous avons renoncé à l'Arménie et au Kurdistan. Les richesses de ces pays sont fabuleuses et les peuples y brûlaient de continuer à servir là où ils avaient combattu : à nos côtés. Ce fut ensuite la Cilicie que Franklin-Bouillon enleva aux Arméniens, en même temps qu'à la France.

Franklin-Bouillon crut justifier ses tractations par une lettre que Bekir Sami bey lui adressa. La Turquie nous y garantissait une paix « définitive et durable ». Les Turcs chassèrent en conséquence nos consuls, fermèrent nos établissements, religieux ou laïcs, s'approprièrent leur patrimoine, profanèrent nos cimetières, massacrèrent nos postes-frontières. Les atrocités recommencèrent : « Rien, écrivit Gouraud, n'est changé à la mentalité turque, dominée par la haine et le fanatisme. » (1)

Les Arabes et les Arméniens quittèrent

(1) *Bulletin*, n° 41.

la Cilicie, terre de leurs pères. 60.000 Arméniens se fixèrent à Alep, d'autres à Alexandrette, à Antioche, à Kessab. Par malheur, Franklin-Bouillon avait inséré cet article dans l'accord d'Angora :

Un régime administratif spécial sera institué pour la région d'Alexandrette. Les habitants de race turque de cette région jouiront de toutes les facilités pour le développement de leur culture. La langue turque y aura le caractère officiel.

On a vu qu'il y a 1.929 Turcs à Alexandrette, sur 18.853 habitants, et que les Turcs forment les 35 % de la population totale du Sandjak. Prévoyons-nous un Statut spécial pour les Belges, les Germains, les Italiens qui forment des minorités sur nos frontières? Les Turcs ont-ils pourvu les Grecs de Constantinople d'un statut privilégié?

Ce texte devait servir de lointains desseins : « *Il semble bien, écrivit M. Froidevaux dans l'Asie française (1), que l'accord d'Angora ne soit destiné qu'à préparer de nouvelles revendications des Turcs et l'abandon de la région d'Alexandrette par la France.* »

(1) Octobre 1921.

Mustapha Kemal ne manqua pas de revendiquer Alexandrette. Ayant trouvé en nos gouvernants toutes les complicités, il vit l'occasion cherchée dans le paragraphe du traité franco-syrien de 1936. Cependant, la France n'ayant pas qualité pour transférer à quiconque une province syrienne, put seulement faire accorder au Sandjak, par la Société des Nations, un statut de très large autonomie sous la souveraineté de la Syrie.

Le traité franco-syrien n'est pas ratifié. Les prétextes honteux se sont dissipés. Mais l'esprit qui animait Franklin-Bouillon ne renonce pas à sa victoire. Nous déclarâmes le Statut en vigueur, comme si le traité était ratifié, et nous le violâmes, ce même jour, au profit des Turcs. Nous n'avons pas établi au Sandjak une manière de condominium, comme on nous le laisse croire; nous le livrons, par l'accord des 22 députés, à la seule gestion turque, inhumaine envers nos protégés, haineuse à notre égard.

On chercha un prétexte nouveau, à substituer au traité non ratifié. Des notes officieuses nous expliquent qu'il ne faut pas considérer la question en elle-même,

« dans le cadre de nos intérêts syriens où elle nous a demandé de très sérieux sacrifices », mais « l'expliquer par une conjoncture politique qui nous recommande d'éviter tout différend sérieux avec la Turquie, et même de rechercher avec cette puissance une entente qui apporterait plus de stabilité en Méditerranée orientale ».

Cet argument est lourd, il faut en faire justice.



Nous attendons de la Turquie un concours militaire et le libre passage des Détroits.

La Turquie ne paraît pas en mesure d'apporter ce concours.

L'instruction de son armée, confiée à sept généraux allemands qu'il n'est pas question de renvoyer, est en progrès, mais l'armée manque d'artillerie lourde, de chars de combat, d'engins d'accompagnement d'infanterie; l'aviation est rudimentaire. Un corps d'armée et une division sur le pied de guerre échouent à réprimer, au Kurdistan, une révolte éclatée depuis trois ans.

La situation économique est désespérée. La situation politique est incertaine. L'autorité de M. Ismet Inonu n'est pas aussi assurée que l'était celle d'Ataturk. M. Inonu pare au mieux aux intrigues des anciens courtisans du « Chef éternel ». Il a renvoyé les ministres de l'Intérieur et des Affaires étrangères au lendemain même de la mort d'Ataturk, puis les ministres de l'Instruction publique, des Finances et de la Justice, et enfin le ministre de la Guerre, le président du Conseil Djelal Bayar et le ministre de l'Agriculture, renouvelé le Conseil d'Etat, destitué M. Mouheddine Ustundagh, préfet-maire de Stamboul, et le directeur de la police, neveu du fameux massacreur Kelendji Ali (1).

Il a dissous le Parti du Peuple, et procédé à l'élection de 494 députés pour remplacer les 399 députés sortants. Il a fait échec à la réélection de 105 anciens députés kémalistes, parmi lesquels l'ancien ministre de l'Economie nationale, Chakir, et l'ancien ministre de l'Instruction publique, Chukru Kaya, confident

(1) Cf. Paul du Véro : *La Passion de la Cilicie*, Paris, Geulner, 1938, p. 78, etc.

d'Ataturk et principal instrument du désastre d'Alexandrette. Il a, au contraire, rappelé d'exil et fait élire députés les anciens ennemis d'Ataturk, Nedjati, Ali Fouad, Hussein Djabrit, le docteur Adman, le général Kiazim Kara Bekir qu'il se propose de nommer « vali » du « Hatay » lorsque la France aura achevé sa capitulation. Il a reçu le chef de l'Etat du Hatay, député d'Adana, et le président du Conseil, député d'Aïntab.

Au cours des quinze années qu'il fut premier ministre, M. Inonu avait accepté la collaboration de ceux qu'il destitue, accepté de livrer aux tribunaux ceux qu'il amnistie et appelle à lui. C'est qu'il procède à une révolution contre la révolution d'Ataturk. On le dit plus respectueux de l'islamisme que son prédécesseur; il réforme l'enseignement, rétablit les leçons de grammaire supprimées par Ataturk, prépare le retour à l'alphabet arabe et l'abolition des libertés européennes pour les femmes.

Il rencontre des résistances. Il a remanié quatre fois son cabinet, tandis qu'Ataturk ne procéda à aucun remaniement ministériel en dix-neuf ans de dictature;

« il ne dort pas bien dans son lit ». Il paraît ainsi impossible qu'il obtienne de la Turquie ruinée, parcourue de courants heurtés, un effort militaire important et soutenu.

Le passage des Détroits nous est nécessaire pour assurer le ravitaillement en armes et en munitions de la Roumanie que les usines Skoda n'approvisionnent plus, et pour acheminer, depuis les ports roumains, le pétrole que la Roumanie nous vend.

Les vainqueurs ayant confié les Détroits à un seul gardien, et autorisé ce gardien à les fortifier, sont prêts, aujourd'hui, à consentir les plus vastes sacrifices pour réparer leur faute.

Un pacte la réparerait-il? La réponse dépend de la valeur de la signature et de l'intérêt que trouvera le signataire à l'exécuter.

Voici pour la signature :

La Turquie a signé en 1914 le pacte qui l'engageait à notre amitié; nous l'avons payé 400 millions qu'elle employa à acheter les armements qui mitraillèrent nos soldats.

Nous avons, au cours de la campagne de Cilicie, signé un armistice avec Kemal; les Turcs l'ont violé.

Nous avons payé du prix de la Cilicie à Angora la lettre de Youssouf Kemal et la promesse de la paix « définitive et durable ». Nous avons perdu la Cilicie, nous n'avons pas connu la paix.

Nous avons conclu à Beyrouth l'accord Gouraud-Mouhédine qui assurait à la Turquie des « avantages territoriaux sur l'accord d'Angora en échange d'avantages économiques ». La Turquie ne nous concéda pas les avantages stipulés. Weygand dénonça l'accord, mais nous avons livré Payas.

Nous avons cédé des territoires de la Djézireh en échange de promesses de paix. Après quoi les Turcs ne cessèrent de violer la nouvelle frontière; ils assassinèrent le poste de Behendour et nos méharistes, les lieutenants Carer et Roberto, prirent vivants et tuèrent au couteau le lieutenant Regard et le sergent Adam.

Nous avons conclu avec la Turquie l'accord de 1928 qui réduisait des deux tiers la créance de nos porteurs d'em-

prunt; la Turquie l'a exécuté pendant dix-huit mois. Nous avons conclu avec la Turquie l'accord de 1933 qui amputait encore cette créance de 90 %; la Turquie l'a exécuté pendant dix huit mois; elle y manque aujourd'hui.

Nous avons conclu avec la Turquie l'accord de 1934 relatif au chemin de fer de Smyrne à Casaba. La Turquie ne l'exécute pas, mais nous lui avons donné le chemin-de-fer.

Nous avons conclu avec la Turquie les accords militaires de garantie de frontière syrienne, de garantie de l'indépendance et de l'intégrité du Sandjak. Vanité.

Nous avons signé avec les Turcs le Statut du Sandjak. Vanité.

M. Ismet Inonu a donné au président Sarraut, en novembre 1938, des assurances formelles de désintéressement quant au Sandjak. Vanité.

Et déjà pour les Détroits qui nous préoccupent tant aujourd'hui, nous avons signé avec les Turcs l'accord dit des pétroliers.

La Turquie a consenti, par cet accord, à la traversée des Détroits par un pétrolier à la fois, et s'est engagée, pour prévenir les dégâts que le stationnement en pleine mer causerait aux navires en instance de passage, à établir deux gares abritées, à l'une et à l'autre des entrées. Elle n'a pas établi ces gares, et elle interprète l'accord comme interdisant le croisement d'un pétrolier vide avec un pétrolier chargé. Elle a prétendu, lorsqu'un pétrolier s'échoua, se lier à l'accord, en nous interdisant tout trafic jusqu'à ce qu'il fût déséchoué.

Voici qui éclaire sur la valeur d'un pacte turc.

C'est pourtant, nous dit-on aujourd'hui (car on nous donnait hier la raison du traité syrien), c'est pourtant pour un pacte, dans l'espoir de transiter par les Détroits aux grands jours de la guerre, et d'acquérir l'amitié turque, que nous avons laissé les Turcs établir dans le Sandjak la situation de fait que l'on a vue, et que l'on nous propose de sanctionner en droit.



Les Turcs sont-ils encore au temps de choisir leurs amis? Ils ont, je l'ai dit, opté depuis bientôt trois siècles. Le passé atteste leurs sympathies germaniques. Leurs méthodes de gouvernement et de propagande, de persécution des faibles sont objet d'échanges de documentation entre eux et les nazis; on jugera de la force de l'emprise économique allemande en lisant l'ouvrage que M. Bernard Vernier consacre à *La Propagande nazie en Orient*.

Il est du jeu des Turcs de nous persuader que le don du Sandjak provoquerait un revirement affectif, il n'est pas du nôtre de les en croire. Les Turcs l'assimileraient à ce bakchich qu'en Orient le justiciable offre au juge, le sujet au vali, l'inférieur au supérieur. Il provoquerait à notre rencontre un mépris dont nous n'aurions à attendre que des conséquences tragiques. Aux profits matériels que les Turcs retireraient des biens que nous volerions à la Syrie pour les leur donner, une plaine immense que nous n'aurions asséchée que pour eux, des nappes de pé-

trole, des mines dont nous n'aurions laissé les richesses en réserve que pour eux, à la puissance militaire que leur apporterait la possession d'Alexandrette et du col de Beylan, ils ajouteraient le prestige d'avoir à jamais renversé l'ordre des valeurs entre nous et eux. Le seul effet moral de notre défaillance leur livrerait sans combat le Kurdagh, Alep, le chemin de fer de Bagdad, la Djezireh, la Syrie.

Un journaliste a écrit que le don du Sandjak effacera jusqu'au soupçon d'un litige avec les Turcs. Je doute qu'il pensât ce qu'il écrivait. Nous avons avec les Turcs plusieurs litiges, ou plutôt un seul, qui est notre présence en Syrie. Le don de la Cilicie a seulement appelé à leur tour de discussion, hélas! les litiges d'Alexandrette et du Kurdagh. Le don du Sandjak appellera à leur tour de discussion les litiges d'Alep et de Muslimié. Un général turc, en visite à Alep, a assuré, sans rire, que la Turquie « doit » être maîtresse de ce nœud des voies ferrées: or, les minarets d'Alep se voient de Muslimié. Déjà, les Turcs ont détourné les eaux du Koueit, qui alimentaient Alep: la frontière douanière du Sandjak

ruine Alep, la perte du col de Beylan la laissera sans défense.

La Turquie nous a accoutumés mieux que l'Allemagne à ces revendications qui renaissent, à peine notre éternelle recherche de son amitié nous a-t-elle portés à les satisfaire. L'amitié des peuples n'est jamais le fruit d'une largesse acquise. La Prusse nous paya mal, en 1870, d'être demeurés neutres devant Düppel, devant Langelsalza, devant Sadowa; elle nous paie en haine nos concessions de l'après-guerre. L'Italie oublie qu'elle nous doit la liberté. Les sentiments vrais des Turcs à notre égard se lisent dans la cruauté qu'ils déployèrent contre nos soldats en Cilicie, et qui passe en génie le génie que l'on prête aux Chinois, dans les injures de leur presse, dans leurs chansons militaires, dans l'assassinat du lieutenant Chabot, dans le drapeau français lacéré à Kirik-Khan, dans l'armement des populations murudes soulevées par eux contre nous, dans la propagande de corruption et de terrorisme qu'ils lient à Alep à la propagande conjointe de l'Allemagne et de l'Italie, dans les excréments dont ils viennent de souiller le maître-autel de no-

tre église de Kirik-Khan. Pourquoi permettez-vous, mon Dieu, que la corruption et l'« Inexplicable » taisent ces choses aux Français?

Vraiment, je n'attends rien du bakchich, pas même un retour des sentiments des Turcs. Je ne nie pas que le bakchich puisse nous valoir un pacte. Mais on a vu qu'un pacte turc ne vaut que le poids du papier, et la Turquie prodigue ses pactes à qui les paie. Allemagne, Italie, Soviets, Balkans, Irak, Iran, France, Grande-Bretagne, résolue à choisir, quand l'heure sonnera, entre la neutralité, et l'assistance à l'« ami » dont elle escomptera la victoire sur l'autre « ami ».

C'est pourquoi j'attends désormais, pour approuver qu'on nous fasse payer, que la Turquie nous porte enfin la marchandise, la livraison des Détroits, concomitante au paiement que nous en ferons. Seul, le stationnement immédiat de navires de guerre français et anglais à Constantinople et dans les Dardanelles, navires de surface et navires sous-marins, constituera la marchandise réelle. Tout n'est, ou risque trop de n'être que duperie, hors cela.

Ce n'est pas tout. J'attends encore, pour approuver, qu'on nous fasse payer, que d'autres participent au paiement. L'Angleterre et les Soviets ont même besoin que nous des Détroits. Qu'ils donnent leur part du bakchich. L'Angleterre est, avec les Turcs, en litige à Mossoul. Les Turcs revendiquent Mossoul où ils possèdent une minorité bien plus nombreuse que celle qu'ils comptent à Alexandrette. A Alexandrette, disent les Turcs dans leur chanson :

Nous sommes des voyageurs,

nous ne connaissons pas la terre que nous foulons..

Mais les Anglais ont signifié aux Turcs qu'ils ne leur donneront pas un village, et les Turcs taisent le litige.

Ce n'est pas tout. J'attends encore, pour approuver qu'on nous fasse payer, qu'on nous propose une monnaie emprunts, concessions (l'heureux exemple des 400 millions de 1914 s'offre à nos dirigeants) — autre qu'une part de patrie

Je supplie qu'on considère que les nations dignes de vivre ne cèdent leurs provinces que par l'infortune des armes et l'épuisement de leur sang, que les nations qui ont consenti dernièrement dans la

paix, des cessions où elles abdiquaient leur honneur en sont mortes.

Se peut-il que cent cinquante ans après la déclaration des Droits de l'Homme, la France vende des hommes aux Turcs? Conçoit-on l'horreur de ce bakchich humain que, seuls dans l'univers, nous osons offrir? La France vend des Arabes, et elle est puissance arabe. Elle vend des chrétiens et elle est la terre de Marie. Elle vend la ville d'où l'Évangile prit son envol, et elle est la Fille aînée de l'Église. Elle vend ses anciens combattants, les frères d'armes de ses victoires, ses médaillés, et elle inscrit : « Honneur et Patrie » sur ses drapeaux. Qui donc la fait ainsi forfaire à sa vocation?



Qui nierait pourtant l'intérêt que le concours de la Turquie apporterait aux Alliés?

Mais ce que ne feront ni l'amitié, un mythe, ni la reconnaissance, un mythe, ni un paiement anticipé toujours à répéter, je l'attends peut-être, tout bonnement, de la frayeur des Turcs et des fautes des Italiens.

Mussolini a transformé le Dodécanèse en arsenal. Il cantonne 30.000 hommes à Rhodes, et fait de Leros une forteresse. Il pousse les Yougoslaves et les Bulgares à déboucher sur la mer Egée; il menace Salonique à Tirana.

La Turquie a peur. Elle nous demande ce que nous ferons, si les Italiens débarquent à Adalia. Bornerons-nous notre action à une protestation diplomatique? La porterons-nous dans le domaine économique, ou bien interviendrons-nous par les armes et avec quels moyens?

Dès lors, tout s'éclaire. La Turquie se fait demanderesse et met la France en état de fixer le prix de son concours. Notre assistance à Adalia vaut le passage des Détroits. Pourquoi payerions-nous ce passage du prix d'Alexandrette, plutôt que la Turquie ne nous offrirait en bakchich, pour prix d'Adalia défendue, la restitution de la Cilicie?

Je me résume. Pourquoi payerions-nous le droit de secourir les Turcs? Ou bien l'intérêt de la Turquie la portera à s'approcher de nous pour des raisons de sécurité, par crainte de l'Italie et par sentiment de la valeur de notre appui, et le

paiement d'un bakchich, signe de notre faiblesse, aura enlevé à ces raisons, son refus, signe de notre force, y aura ajouté. Ou bien la Turquie croira plus utile à ses intérêts de rester liée à l'Allemagne et à l'Italie, et le don accepté ou le refus du Sandjak ne changeront rien à sa croyance. Vérités primaires, attestées dans cette phrase qu'un de nos ambassadeurs reconnaîtra : « Si vous voulez l'amitié des Turcs, n'emplissez pas votre main de cadeaux, placez des troupes à leur frontière. »



Ce don serait enfin immoral et nul.

La France n'a pas, je l'ai dit, qualité pour donner.

L'acceptation du mandat nous fait garants de l'intégrité des territoires de la Syrie; nous en devons compte (comme un tuteur doit compte de sa gestion), et cette garantie que nous apportons à l'intégrité de leur patrie, est, aux yeux des nationalistes de Damas, la seule justification de notre mandat.

C'est pourquoi les abandons de fait déjà consentis au Sandjak compromet-

tent, dès son principe, la mission de M. Puaux. Un abandon de droit la condamnerait sans rémission. Les nationalistes ne manqueraient pas de publier qu'après avoir manqué à nos engagements envers la Syrie, nous déchirons les traités au bas desquels nous avons mis notre signature. La Syrie n'aurait plus que la ressource de se livrer elle-même à la Turquie, par une adhésion spontanée qui éviterait l'effusion du sang, ou de se confier à la protection d'une nation présumée plus ferme que la France : l'Allemagne ou l'Italie. Ou bien elle se précipiterait dans cet empire arabe qui doit avoir sa capitale à Bagdad, et dans lequel l'Angleterre rêve d'enclorre la Syrie.

La France a fait insérer dans tous les traités de paix qui suivirent la victoire, les clauses dites de protection des minorités. Peut-elle s'infliger le démenti que serait la livraison aux Turcs de populations, d'ailleurs majoritaires, et qui vont jusqu'au sacrifice joyeux de leur patrimoine et de leur vie pour se conserver à la France et se refuser à la Turquie?

M. Daladier a écrit l'Évangile de l'Empire : *Pas un arpent de territoire, pas un*

seul de nos droits. Il a condamné le rapt de l'Autriche, le rapt de l'Ethiopie, le rapt de la Tchecoslovaquie, le rapt de l'Albanie. Il s'oppose au rapt de Dantzic. De quel son joyeux retentirait à Berlin, à Rome, à Tokyo, et de quel son lugubre à Fez, à Atakpamé, à Hanoï, à Tunis, chez les peuples nos alliés, chez ceux qui s'appêtent à reprendre confiance en la France, l'acquiescement au rapt du Sandjak, le craquement de la frontière de l'Empire, la livraison aux Turcs d'anciens combattants qui crient : *Vive Daladier!*

Le respect du contrat qui lie les Turcs comme il nous lie est notre seule requête. Nous demandons que la France applique le Statut qu'elle a signé et qu'elle en exige l'application par la Turquie. Est-ce là prétention excessive? Eh! oui, me dit-on.

J'entends dire, en effet, que nous sommes liés d'honneur avec les Turcs par des tractations secrètes. C'est avec la Syrie que nous sommes liés d'honneur, et l'honneur est, avec les Turcs, de nous délier de tractations déshonorantes.

J'entends dire que le fait est acquis, que la partie est perdue pour la France,

que la France ne peut restaurer le droit que par les armes, au prix d'une guerre universelle.

Mensonge!

La Turquie — l'appétit vient en mangeant — avait entrepris de nous entraîner au Kurdagh, dans le même désastre qu'au Sandjak. Il y a de ceci quelques mois. Elle arma les Muruds, les encadra d'officiers et de gradés, les jeta dans la révolte. Nous laissions faire, comme au Sandjak, par crainte de provoquer la guerre universelle. Des Français furent tués. Les Turcs annonçaient leur prochaine victoire au Kurdagh, qui déjà semblait nous échapper, quand les chefs, qui ont la responsabilité au pays d'Alep, les chassèrent sans plus attendre. Les armées turques se tinrent coi et la paix nous revint.

Nous savons qu'il en sera de même, au Sandjak, le jour où la France en chassera les Turcs.



L'Italie nous absorbe quand un péril sournois nous guette. Nous sommes à la

veille de perdre pour un mirage Alep, première cité de l'Empire, la Djezireh, grenier de l'Asie, Antioche, « la ville de Dieu », Alexandrette, frontière avancée de notre Afrique, cette chose formidable dans la Méditerranée, position clé dont « la possession est essentielle à l'avenir de la France ».

Quelques semaines après que nous eussions convié les Turcs à occuper Alexandrette, les Italiens crièrent : « Tunis, Corse et Djibouti ! » Le 30 mai, les agences italiennes ont cablé : « *Le projet de cession d'Alexandrette à la Turquie fait l'objet d'un examen très approfondi. On arrive à Rome à la conclusion que le transfert sous la souveraineté turque de la zone d'Alexandrette comporte une modification flagrante du « statu quo » en Méditerranée. Or l'accord anglo-italien du 16 avril 1938 est fondé justement sur le maintien de ce « statu quo ».*

Ignorants du péril essentiel, prêts aux holocaustes pour la juste défense d'une parcelle des sables méridionaux de notre chère Tunisie, nous sommes prêts à donner sans raison les céréales, le pétrole, les chemins de fer et les bases navales de la

Syrie. Nous laissons glisser de l'Empire sa province la plus émouvante, la plus opulente, la plus précieuse pour sa sécurité. Nous acquiesçons à renier Jésus en livrant des chrétiens, à trahir la fidélité en livrant nos anciens combattants, à trahir la Syrie en livrant son bien, à trahir nos enfants en livrant une part de leur sécurité.

Comme nous avons livré de fait le Sandjak avant d'avoir reçu quelque gage du libre passage des Détroits, nous appliquâmes la triste paix de Lausanne avant de l'avoir ratifiée.

« L'on s'expliquerait difficilement, à écrit M. de Gontaut-Biron, la hâte apportée par le gouvernement français à consommer l'irréparable, à se lier les mains et à s'abandonner à la bienveillance turque, si M. Herriot n'avait pris soin, au préalable, de définir sa politique. » Elle était de se laisser séduire par « la parenté spirituelle et laïque de la République française et de la République de justice, d'égalité et de liberté d'Angora. » — « Si l'on comprend, si l'on admet cela, dit-il, on comprend en particulier la suppression des capitulations... Il faut que la Républi-

que française accepte ce fait, trop heureux si cette acceptation contribue à la liberté d'un peuple qui, désormais, va pouvoir organiser son présent et prévoir son avenir. »

Et M. Albert Milhaud, rapporteur : — *« Nous demandons la ratification du traité de Lausanne parce que ce traité emporte, avec sa conception nouvelle de l'Orient, tout ce qui a été construit par nous sur une base ancienne, la conception ancienne de l'Orient. »*

J'explique par ces textes l'« Inexplicable ».

L'explication n'est pas dans les prétextes successifs : le traité franco-syrien, le passage des Détroits. Elle est dans la parenté spirituelle de la République turque et de la rue de Valois, dans la laïcité, la propagande, le mensonge.

Soucions-nous moins de la laïcité turque et plus de la France. N'imposons plus à la France et à nos protégés des sacrifices humains dont le seul objet est la prospérité de la maçonnerie turque et la ruine de ce qui a été construit par nous pendant huit siècles, la ruine de huit siècles de gloire française.

Arrêtons là notre voyage au bout de l'absurde.

Comme dans la métropole, la France, en Syrie, doit se ressaisir. Elle doit intégrer, enfin! la Syrie dans son affection qui, dans toutes les autres provinces de son Empire, sait se diviser et demeurer entière.

Il faut qu'elle ressente les peines de la Syrie comme elle ressent les peines du Maroc ou de la Tunisie. « *Qu'on sache à Paris écrit le An Nazir, que l'amertume que fera naître dans le cœur de tous les Arabes la cession du Sandjak aux Turcs, n'aura d'égale que celle ressentie par les Français en 1870 lors de la perte de l'Alsace-Lorraine.* »

Il faut que la France veille sur les flancs du Moussadagh et sur le tell d'Alep. Il ne faut pas qu'après avoir assisté, impuissants, au désastre de la Cilicie, nous assistions au désastre d'Alexandrette; il ne faut pas qu'après avoir assisté, complices, au désastre d'Alexandrette, nous assistions, impuissants, au désastre d'Alep. Il ne faut pas qu'après avoir assisté au désastre de l'Autriche, qui ouvrit le deuil de l'Europe, nous assistions impuissants

au désastre de la Syrie, qui ouvrirait le deuil de l'Empire, deuil immense.

Il ne faut pas que, le jour du grand orage, quand les amiraux, les hommes d'Etat décideront de commander la Méditerranée à Alexandrette, d'y intercepter nos blés de la Djezireh et nos pétroles de la Mésopotamie, la France soit contrainte si la Turquie manque encore à ce pacte, d'exposer des navires au naufrage, de répandre plus de sang français pour reconquérir ce port essentiel que notre sang et le sang des fils du Moussadagh a déjà conquis deux fois.

Compte à rendre, de faire verser le sang des cadets, pour racheter ce que le sang des puînés, après le sang des aînés, a déjà deux fois acquis à la France. Compte à rendre, quel compte!

Et quelle histoire à ne jamais écrire!

ANNEXES

ANNEXE I

Lettre d'un Délégué de la Société des Nations
à MM. JÉRÔME et JEAN THARAUD
(extraits).

Le 26 janvier 1939,

Messieurs,

Vous serez, certes, étonnés de recevoir une lettre de la part d'un étranger qui s'intéresse beaucoup aux questions du Proche-Orient. En voici les raisons : J'ai été délégué de la Commission envoyée par la S. D. N. au Sandjak d'Alexandrette pour y organiser la première élection.

Pendant près de trois mois, j'ai eu l'occasion d'interroger près de 3.000 indigènes, (Chrétiens, Arabes, Turcs, Kurdes, Alaouites, Arméniens et Tcherkesses) et suis par conséquent bien renseigné sur les désirs de cette malheureuse population.

*Durant mon activité au Sandjak, j'ai lu avec grand plaisir votre livre *Alerte en Syrie*. Dernièrement, j'ai lu avec beaucoup d'intérêt également le livre de M. Paul du Véou, *Le désastre d'Alexandrette*.*

J'ai été profondément indigné de la façon dont on a traité les populations non-turques du Sandjak, des nombreuses lâchetés commises à leur égard, et de l'immense injustice dont de grands amis de la vraie France ont été victimes.

Je sais qu'un fort et salutaire mouvement se développe actuellement dans votre noble pays contre la ratification du traité franco-syrien et pour le redressement de la puissance mandataire en Syrie et au Liban. Il y va du prestige de la France dans son Empire et, peut-être même, de notre civilisation en Occident...

ANNEXE II

Le ministre des Affaires étrangères
à M. Gustave Gautherot,
sénateur de la Loire-Inférieure,
Président de la Section des Etats de Syrie
et du Liban du Comité de la Méditerranée.

Paris, le 27 avril 1939.

Monsteur le sénateur,

A la date du 28 mars dernier, vous avez bien voulu appeler mon attention sur les rumeurs d'après lesquelles l'assemblée du Sandjak d'Alexandrette était sur le point de demander le rattachement du territoire à la Turquie.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que, dès le 29, M. Massigli n'a pas manqué de représenter à M. Saradjoglou le malaise que suscitait en France la propagation de pareils bruits. Cette démarche a permis à notre ambassadeur de prendre acte du démenti formel que lui a donné M. Saradjoglou.

Le 3 de ce mois, j'ai tenu à souligner, moi-même, à M. Suad Davaz la gravité que présenterait une initiative aussi manifestement contraire à nos droits, et à lui marquer qu'en tout cas, une

action de ce genre ne nous trouverait ni désarmés ni, moins encore, résignés.

Agréez, monsieur le sénateur, les assurances de ma haute considération.

G. BONNET.

*
* *

M. Gustave Gautherot, sénateur, etc...,
à M. le ministre des Affaires étrangères.

Fontenay-aux-Roses, le 1^{er} mai 1939.

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 27 avril qui répond à ma lettre du 28 mars concernant le Sandjak d'Alexandrette.

Vous voulez bien me faire connaître que, sur les représentations de notre ambassadeur à Ankara, le gouvernement turc a démenti les informations d'après lesquelles l'assemblée du Sandjak allait demander le rattachement du territoire à la Turquie. « Le 3 de ce mois, ajoutez-vous, j'ai tenu à souligner, moi-même, à M. Suad-Davaz, la gravité que présenterait une initiative aussi manifestement contraire à nos droits, et à lui marquer qu'en tout cas, une action de ce genre ne nous trouverait ni désarmés, ni moins encore résignés. »

Le Sandjak d'Alexandrette est en effet un territoire syrien sous mandat français. Le statut spécial qui en garantit l'indépendance a été plusieurs fois reconnu par la Turquie. Le traité

franco-turc du 4 juillet 1938 confirme lui-même la validité de ce statut, et spécifie que « la question du Sandjak n'est pas une question territoriale pour la Turquie ». Le rattachement du Sandjak à la Turquie serait donc contraire à nos droits les plus certains. Nous aurions l'évident devoir de nous y opposer. C'est d'ailleurs ce que vous n'hésitez pas à m'écrire avec autant d'énergie que d'autorité : « Une action de ce genre ne nous trouverait ni désarmés ni, moins encore, résignés. »

Or, votre réponse, monsieur le Ministre, me parvient au moment où j'arrive du Sandjak et d'autres régions syriennes. Je puis vous en donner des nouvelles fraîches et précises : elles concordent si peu avec vos propres informations, elles heurtent à ce point vos résolutions et celles que Monsieur le Président du Conseil a solennellement proclamées, « pas un pouce de notre territoire, pas une parcelle de nos droits », qu'il est indispensable de vous les résumer ici...

(Suit l'exposé de la situation de fait constatée au Sandjak.)

Comment concilier ces réalités incontestables avec votre réponse du 27 avril? Le Parlement et le pays lui-même peuvent-ils plus longtemps ignorer une situation de fait qui n'a plus rien de commun avec les droits dont la violation, affirmez-vous, « ne nous trouverait ni désarmés, ni moins encore résignés »? Je suis obligé de vous le demander, monsieur le ministre. Et comme, en l'espèce, la résignation me paraîtrait d'autant plus impossible qu'elle équivaudrait à une fatale abdication, j'aurais le devoir, si c'était nécessaire, de porter la question à la tribune du Sénat.

Mieux vaudrait sans doute nous mettre d'accord dans un entretien que j'ai l'honneur de vous demander.

Agréez, monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Gustave GAUTHEROT,
sénateur de la Loire-Inférieure.

ANNEXE III

Paris, le 3 mai 1939.

Le Groupe parlementaire de la Fédération Républicaine, réuni sous la présidence de M. Louis MARIN, signale, une fois de plus, à l'opinion publique l'importance capitale de la question syrienne et la nécessité absolue de poursuivre dans le Proche-Orient une politique d'une fermeté totale conforme à la mission traditionnelle de la France.

Il affirme que le moindre abandon au Sandjak d'Alexandrette — aussi bien que dans n'importe quelle autre région de la Syrie — serait considéré comme un acte de faiblesse et aurait, dans les circonstances actuelles, les plus redoutables répercussions non seulement en Orient, mais dans tout le bassin méditerranéen et dans l'Europe entière.

Il rappelle que la Syrie, territoire placé sous le mandat de la France, fait partie de l'Empire et que le peuple français — conformément à l'engagement solennel du Président du Conseil de ne céder ni un arpent de terre ni un seul de nos droits — ne saurait admettre, au Levant, le sacrifice de ces droits.

Conscient de la nécessité absolue de toutes ces mesures et de la gravité des événements actuels, le groupe de la Fédération Républicaine rappelle

son engagement de décembre dernier concernant la Syrie et, en particulier, le Sandjak et précise qu'aucune de ses voix ne soutiendrait plus un gouvernement qui fléchirait sur l'un quelconque de ces points.

ANNEXE IV

Déclaration de M. Tayfour Seukman,
« Président de l'Etat du Hatay »
aux Journaux « Ankara »
et « Djumhuriyet »

3 mai 1939

« — Si, du point de vue de vue de la forme, je suis chef de l'Etat du Hatay, je ne suis en réalité qu'un fonctionnaire chargé d'y appliquer et exécuter les volontés du Chef immortel Ataturk et du Chef national Ismet Inonu.

Les résultats obtenus dans l'espace de neuf mois au milieu de nombreuses difficultés d'ordre politique, administratif et social sont extrêmement satisfaisants. Le cours heureux de la vie actuelle au Hatay réside dans l'importance qu'on y accorde à l'application des principes du Kémalisme qui reposent sur le droit, la justice et l'humanité.

La précieuse assistance que la mère-patrie prête au Hatay, du domaine moral est passée maintenant au domaine matériel grâce à la récente suppression des formalités de douane et de passeport.

L'application du nouveau régime turc au Hatay, jusque-là objet des intrigues politiques les plus vives, a provoqué, grâce à l'union qui s'est réalisée entre les citoyens et leur volonté de mar-

cher indomptablement comme un seul homme sur les traces lumineuses de la mère-patrie, le bien-être et le calme dont nous jouissons aujourd'hui.

« Toutes les possibilités ont été mises en œuvre pour étendre le bien-être et le bonheur qui est le lot de la mère-patrie à notre population négligée depuis des années.

Je dois signaler particulièrement que la présence au Hatay de l'armée turque, qui réunit en elle toutes les qualités de puissance, de force, de générosité et d'humanité, a constitué le facteur principal de notre succès.

« Elle a su gagner la reconnaissance et l'attachement de la population tout entière de toutes les classes du Hatay, à quelque race ou religion qu'elles appartiennent. Je tiens à cette occasion à exprimer ici ma gratitude au commandant des troupes turques, le colonel Sükrü Kanattı et à ses collaborateurs.

Notre politique extérieure est dirigée avec une parfaite maîtrise par le ministre plénipotentiaire Cevad Acikalın. Les droits des ressortissants sont confiés aux soins diligents du consul général, M. Fethi Denli, et du consul, M. Ahmed. Je considère comme un devoir de signaler avec reconnaissance la précieuse activité de ces personnalités.

Les sentiments de gratitude sont impérissables que la population du Hatay éprouve vis-à-vis de l'immortel Chef Atatürk et du Chef national İsmet İnönü. Je suis heureux d'être l'interprète de ces sentiments. »

*
* *

Discours de M. Tayfour Seukman,
« Président de l'Etat du Hatay »
prononcé à Antioche et à Alexandrette,
à l'occasion de son retour d'Ankara.

Mai 1939.

Je suis heureux de vous apporter le salut cordial de l'héroïque chef national Ismet Inonu que la grande nation turque a élu président avec une affection et une foi sincères (vifs applaudissements). Le héros Inonu, gardien du Hatay, qui est une partie inséparable de la patrie et de la nation turques, continuera à combler de toutes sortes de faveurs et de bonheurs, comme il l'a fait jusqu'ici, le Hatay, dernier présent offert à la Nation par le Chef éternel Ataturk. Il réjouira ainsi la grande âme de l'Ataturk.

La foudre et les étincelles qui jaillissent du choc des nuages sombres forment depuis quelque temps l'horizon du monde. Elles ont rayé certains Etats de la carte et sont sur le point d'en rayer d'autres petits Etats. Le pays qui jouit de la plus grande sécurité, la région du monde, la plus heureuse, c'est le Hatay. Car le Hatay est dans le sein chaud de sa très puissante Mère-patrie et se trouve sous ses tendres regards. Les vingt-et-un jours que j'ai passés au sein de la Mère-patrie ont adouci la nostalgie que j'éprouvais pendant ces neuf mois que j'ai vécus loin d'elle. Il suffit non pas de neuf mois, mais de neuf jours, pour que celui qui est loin de la Mère-patrie soit affligé. De même qu'un enfant ne peut supporter de vivre loin de sa mère, même provisoirement, ainsi le Hatay et les Hatayens ne sup-

portent pas de vivre séparés de la Mère-patrie, quelle que soit la forme d'administration sous laquelle ils se trouvent. Vingt années de séparation sont maintenant entrées dans le passé comme un rêve; ainsi l'actuelle période de transition entrera comme un rêve dans le passé.

Je remercie les députés et collègues et les hauts fonctionnaires d'Ankara pour l'accueil sympathique qu'ils m'ont réservé. Je m'incline devant la présence morale du grand chef Eternel et je baise respectueusement les mains du Chef National Inonu.



